l'Anticapitaliste

n°518 | 16 avril 2020 — 1,50 €

l'hebdomadaire du **NPA** ~ **www.NPA2009.org**

L'URGENCE C'EST LA SANTÉ, PAS DE RETOURNER BOSSER

NOUS NE SOMMES PAS DE LA CHAIR À PATRONS

Dossier

UNE GESTION AUTORITAIRE DE LA CRISE

Pages 6 et 7

ÉDITO

Pendant la crise pandémique, zéro revenus = zéro loyer! Page 2

PREMIER PLAN

Seine-Saint-Denis. Les discriminations sociales et racistes sont criminelles Page 3

ACTU INTERNATIONALE

Hongrie. «Coronacoup d'État»: un néolibéralisme autoritaire enclin au fascisme Page 5

LIBRE EXPRESSION

Lettre ouverte à unE amiE, à unE syndicaliste, à unE Gilet jaune qui «croit» à l'hydroxychloroquine Page 12

édito

Par **JMB**

Pendant la crise pandémique, zéro revenus = zéro loyer!

Le logement est devenu, avec l'obligation du confinement, le lieu essentiel de résistance au virus. Or il n'y a quasiment rien eu, dans les décisions gouvernementales, en soutien aux habitantEs confinés des quartiers populaires. Macron a tout de suite annoncé des reports de charges, de loyer pour les entreprises… mais rien en ce qui concerne les habitantEs, si ce n'est un report de deux mois de la fin de la trêve hivernale. Un minimum bien insuffisant.

Les revenus de beaucoup de salariéEs sont remis en question, par le chômage technique, par l'arrêt des missions d'intérim, par la garde des enfants souvent faite par les femmes, par la disparition des boulots précaires, alors que les dépenses sont en hausse: plus de cantines scolaires ou de restaurants d'entreprise, des repas à la maison plus nombreux, davantage de charges d'eau et d'électricité, le prix des denrées de première nécessité en hausse… Il n'est pas acceptable que les salariéEs se voient précarisés dans leur logement alors qu'ils et elles doivent faire face à une pandémie dont ils ne sont pas responsables. Déjà qu'une grande partie du monde du travail paie le prix fort en continuant à travailler, s'exposant au virus, vivant dans des logements modestes…

Le gouvernement doit prendre immédiatement des mesures de soutien aux locataires, ce qui passe par l'exonération des loyers pour la période du confinement applicable à tous les bailleurs publics ou privés. Il doit annuler toutes les poursuites pour dettes et les procédures d'expulsion engagées dans cette période. Il doit prolonger la trêve hivernale jusqu'en mars 2021, prononcer un moratoire sur les crédits immobiliers des propriétaires occupants, et réquisitionner les logements vides pour mettre à l'abri les sans-logis ou mal-logés.

De plus, ce gouvernement a engagé une réforme de l'APL en 2018 qui a ponctionné les bailleurs sociaux pour renflouer ses caisses, fragilisant le logement social. Aujourd'hui il doit rendre l'argent qui doit servir au soutien des habitantEs face à la pandémie.

À la Une

L'URGENCE C'EST LA SANTÉ, PAS DE RETOURNER BOSSER

Nous ne sommes pas de la chair à patrons

Alors que la pandémie se répand dans le monde, avec désormais plus de 100 000 mortEs et des menaces de plus en plus précises sur les pays du sud, et que la cinquième semaine de confinement débute en France, Macron a parlé pour la troisième fois. Et force est de constater que, malgré sa tentative de nous endormir, sa politique n'a pas changé d'un iota, toujours aux ordres du Medef!

Alors que la pandémie ne cesse de faire des victimes de par le monde et en France avec près de 15 000 mortEs, Macron a donc pris la parole pour la troisième fois. Il a commencé à remercier les premières et les premiers de corvée, les soignantEs, mais aussi toutes celles et ceux qui sont sur le pont, comme les caissières, les éboueurs, les fonctionnaires… Mais son hommage ne fera pas oublier le manque de moyens humains et matériels, en particulier pour les soignantEs, dont les gouvernements successifs les ont privés, et encore moins le mépris de Macron envers les plus modestes. Au-delà des mots, Macron n'annonce toujours pas de moyens pour les hôpitaux: visiblement, « il n'y a pas d'argent magique » pour le service public de la santé…

L'« argent magique » existe… pour sauvegarder les profits

Dans une interview au journal *les Échos* le 9 avril, Le Maire et Darmanin ont réévalué les « aides » que le gouvernement est prêt à offrir au patronat, sans aucune condition ou presque, pour traverser la crise économique. Non plus 45 milliards comme décidé précédemment, mais 100 milliards, dont 20 milliards réservés aux *« fleurons industriels français »*, c'est-à-dire aux grands groupes du CAC 40 qui arrosent de dividendes leurs actionnaires depuis des années. Bien que Macron ait annoncé lundi soir une *« aide exceptionnelle »* pour les familles les plus modestes avec enfants (dont on ne connaît ni le montant ni les conditions), la majorité des nouvelles aides sont donc encore pour les entreprises. Elles seront précisées mercredi 15 avril au moment de la présentation du deuxième Projet de loi de finances rectificative mais, d'ores et déjà, gouvernement et patronat nous préparent à payer la facture.

En effet, dans cette même interview, Le Maire a prévenu que la reprise nécessitera *« un effort de tous les Français »*. Entendez par là: par la majorité des travailleurs et des travailleuses puisque leur politique fiscale en faveur des « premiers de cordée » ne sera nullement remise en cause comme l'a précisé Darmanin. Et deux jours après cette interview, c'est au tour du patron des patrons d'en remettre une couche dans *le Figaro*, cette fois-ci de façon beaucoup plus claire et précise. Pour Geoffroy Roux de Bézieux, le temps est désormais à la *« reprise »*, et il appelle donc toutes les entreprises à relancer leur production, Mais il faut aussi songer au « jour d'après »: pour le Medef, cela signifie *« revenir à une activité normale »*, en augmentant le temps de travail et en réduisant les congés!

Macron en contremaître du patronat

Sans grande surprise, Macron a annoncé lundi soir la prolongation du confinement au moins jusqu'au 11 mai, promettant une reprise progressive des établissements scolaires du 1er et 2nd degré à partir de là. Mais dans quelles conditions? Et pourquoi laisser les universités fermées jusqu'à l'été? En réalité, cette réouverture des écoles pour les plus jeunes est tout simplement la condition indispensable pour renvoyer leurs parents au boulot, quelle que soit la situation sanitaire. Le Medef l'a ordonné… et Macron exécute.

Sans plus de détails, Macron promet aussi des tests de dépistage pour toutes celles et ceux qui développeront les symptômes, alors que nous savons qu'une contamination sur deux est liée à des porteurs sains sans symptômes… Tout comme le port des masques qui serait généralisé mais pas obligatoire. La politique du gouvernement, étaler le « pic de l'épidémie » afin d'éviter au système sanitaire de ne pas être totalement débordé, apparaît aujourd'hui comme sans issue: le risque s'accroît d'un « déconfinement » chaotique sous la double pression d'une situation de plus en plus insupportable pour une partie de la population, en particulier dans les quartiers populaires, et de la volonté du patronat de relancer au plus vite leur système infernal…

Nos « jours heureux » reviendront avec nos luttes

À l'opposé, nous devons continuer à nous battre pour que notre santé passe avant la fuite en avant capitaliste, pour créer les conditions d'un déconfinement qui ne tourne pas à la catastrophe sanitaire. Cela suppose des mesures d'urgence sanitaire et sociale:

– La réquisition des moyens de production permettant la fabrication des tests, des masques et de tous les matériels indispensables à la lutte contre la pandémie;

– Le blocage de toutes les tentatives de redémarrage des activités non indispensable, tout en garantissant aux personnels contribuant aux activités nécessaires un travail en sécurité;

– Un collectif budgétaire immédiat pour permettre à l'hôpital, aux EHPAD, aux services sociaux de faire face: création de 120 000 postes de personnel soignant, l'ouverture des dizaines de milliers de lits fermés depuis une quinzaine d'année;

– La réquisition à grande échelle des logements en hôtels locaux pour à la fois héberger toutes celles et ceux qui en ont besoin dans des conditions décentes et isoler de manière efficace les personnes contaminées afin qu'elles ne soient pas renvoyées chez elles.

Dans ce combat, nous n'oublions bien évidemment pas les plus fragiles, les plus exposéEs, les plus précaires d'entre nous, qu'il s'agisse des femmes, en première ligne et premières victimes face à la crise (lire ci-dessous), des détenuEs, dont le nombre doit être réduit au maximum, des migrantEs, qui doivent être régularisés, hébergés et accéder aux soins.

Pour gagner tout cela, il va falloir résister, se battre, lutter, en commençant en premier lieu par refuser de retourner au boulot – si celui-ci n'est pas essentiel – tant les conditions pour garantir notre santé ne sont pas réunies. Parce qu'entre la protection de nos vies et la logique mortifère de leur machine à profits, notre camp social a choisi!

Joséphine Simplon

Un monde à changer

LÉNINE EST NÉ 10 AVRIL 1870. Dans le déferlement d'antimarxisme qui a accompagné l'offensive libérale des années 1980, la stature de Marx restait suffisamment imposante pour que l'on puisse être certain d'un retour en grâce, d'une réhabilitation éditoriale et académique, quitte à en donner une version light, délestée de sa charge subversive.

On pouvait même espérer quelque indulgence envers Trotski, en reconnaissance de talents littéraires attestés par son *Histoire de la révolution russe*, et en fonction de la fascination esthétique que suscite le destin tragique du vaincu.

Mais Lénine! Son rôle est sans doute le plus ingrat. Celui du vilain de l'histoire, mort trop tôt pour avoir connu les procès et l'exil, suspect d'avoir vaincu, victime d'un culte dont il fut l'idole malgré lui. […]

La notion de « léninisme » est désormais maniée à tort et à travers, sans même rappeler que ce terme a été originellement codifié par Zinoviev lors du Ve congrès de l'Internationale communiste, pour justifier la mise au pas des jeunes Partis communistes sous couvert de bolchevisation […].

Le principal reproche adressé, moins au « léninisme sous Lénine », aux idées réelles de Lénine, qu'à la vulgate du « léninisme » stalinisé, porte sur la conviction a posteriori que la notion d'un parti d'avant-garde portait en germe, dès l'origine, tous les degrés de la substitution de l'appareil au mouvement social réel, et tous les cercles de l'enfer bureaucratique. […]

Pour Lénine, l'histoire des révolutions est *« toujours plus riche de contenu, plus variée, plus multiforme, plus vivante, plus ingénieuse que ne le pensent les meilleurs partis, les avant-gardes les plus conscientes des classes les plus avancées »*. Il y a à cela une raison profonde: *« Les meilleures avant-gardes expriment la conscience, la volonté, la passion, l'imagination de dizaines de milliers d'hommes, tandis que la révolution est – en des moments d'exaltation et de tension particulières de toutes les facultés humaines – l'œuvre de la conscience, de la volonté, de la passion, de l'imagination de dizaines de millions d'hommes aiguillonnés par la plus âpre lutte des classes »*.

Extraits de Daniel Bensaïd, *Lénine ou la politique du temps brisé*, 1997.

SEINE-SAINT-DENIS

Les discriminations sociales et racistes sont criminelles

Comment justifier et exonérer l'incurie des pouvoirs publics? L'illustration par le quotidien de la population en Seine-Saint-Denis et dans les banlieues populaires.

Depuis lundi 6 avril, les files d'attente s'étirent interminablement dans les rues de Saint-Denis et de bien des villes du 93. Devant les bureaux de poste, devant les guichets des agences de « transfert de fonds » (Western Union, Moneygram…), devant les supermarchés.

Alors il y a l'explication du chargé des relations territoriales de La Poste dans le 93: *« Les gens aiment retirer de l'espèce, avoir des billets sur eux, payer en cash »*! Évidemment c'est un problème culturel! Ce n'est pas La Poste qui serait responsable quand, le 6 avril, ne sont ouverts que trois bureaux à Saint-Denis, sur les sept de la ville, et aucun à Épinay-sur-Seine ni à l'Île-Saint-Denis. Or, dans cette période de confinement et de mise à l'arrêt de nombreuses activités, les aides sociales (c'est-à-dire le salaire indirect) deviennent de plus en plus vitales pour des populations encore plus précarisées par le chômage technique ou l'arrêt des contrats d'intérim sur les chantiers.

Des milliers de personnes exposées

Les allocations familiales, logement et les indemnités chômage ont été versées sur les comptes le 4 avril. Pour toutes celles et tous ceux qui ne disposent pas de carte bancaire et doivent retirer au guichet des banques, c'est la double peine, et pas qu'une fois mais sur plusieurs jours consécutivement. Et cela aurait pu être anticipé, à condition de ne pas considérer que c'est la responsabilité de la population… et de lui en faire subir les conséquences. De même que ce n'est pas par goût ou par plaisir que les gens se retrouvent à faire la queue devant les guichets des agences de transfert ou les supermarchés. Mais parce que des familles dans les pays d'origine attendent l'envoi mensuel de celles et ceux qui vivent et travaillent ici. Et comment faire pour stocker de la nourriture pour une famille dans des logements exigus? Faire des courses plusieurs fois par semaine devient une nécessité avec les queues que cela provoque.

Pas besoin d'être un épidémiologiste pointu pour se rendre compte que ces heures d'attente, en plus de la fatigue physique et nerveuse, du sentiment d'être méprisé, exposent des milliers de personnes à être contaminées. Dans le quotidien des habitantes et habitants du 93, le respect d'un confinement « protecteur » est impossible. Si dans les semaines qui viennent, on assiste à une deuxième flambée de Covid-19 dans le 93, il n'y aura pas à s'interroger et chercher des explications aussi indignes que celles du préfet de Seine-Saint-Denis, M. Leclerc, qui expliquait ainsi la surmortalité record due à l'épidémie la dernière semaine de mars (+ 63% par rapport à la semaine précédente): *« Ce n'est pas lié à un non-respect des mesures du confinement, globalement bien respectées, ni à la qualité des soins, mais peut-être à un défaut de culture médicale dans la population »*.

Pour ne pas assumer les responsabilités des politiques publiques et de leurs effets, il ne reste plus aux représentants de l'État et des services publics qu'à rivaliser en propos flirtant ouvertement avec le racisme. « Leur système, nos mortes et nos morts ».

Cathy Billard

Le chiffre

58 *C'est le nombre de centres hospitaliers de taille moyenne qui auraient pu être construits et financés « si en 2019 l'ensemble des entreprises avaient respecté leur responsabilité légale et n'avaient ni fraudé ni contourné l'impôt sur les sociétés » et si l'argent ainsi récupéré avait été investi dans l'hôpital (« Combien d'hôpitaux non financés à cause des stratégies fiscales du CAC 40? », liberation.fr, 13 avril 2020).*

À SUIVRE SUR www.npa2009.org

SUR FACEBOOK
@anticapitaliste.presse

SUR TWITTER
@Lanticapitalis1

SUR INSTAGRAM
@l_anticapitaliste

NO COMMENT

Il y a toute une partie de l'économie qui est comme un sportif à qui on demande de rester chez lui. Toute la mission consiste à continuer de faire un peu d'entraînement, pour que le jour où il faut reprendre on ne soit pas trop affaiblis, et qu'on puisse repartir de plus belle.

Christine Lagarde, France Inter, 9 avril 2020.

VIOLENCES SEXISTES

Le confinement n'a pas arrêté le harcèlement de rue

Depuis le début du confinement, les témoignages affluent de la part de femmes qui se sentent de plus en plus en insécurité dans la rue. La page PayeTonConfinement les recense.

Le harcèlement de rue recouvre un ensemble d'agressions des hommes sur les femmes dans l'espace public, pouvant se manifester par des sifflements, des regards insistants, des propos sexistes, des invitations à caractère sexuel ainsi que des menaces d'agressions physiques et/ou sexuelles. Le caractère répétitif de ces violences génère pour les femmes un environnement hostile dans lequel elles ne se sentent pas en sécurité et qui entrave leur liberté de se déplacer.

Pourquoi? Parce que l'espace public est un territoire majoritairement masculin où les hommes s'inscrivent d'une façon plus prolongée que les femmes qui s'en retrouvent donc exclues. C'est un cercle vicieux, comme les femmes sont plus souvent victimes d'agressions que les hommes dans la rue, elles sortent moins souvent, se font rares dans l'espace public et sont d'autant plus des cibles. Le harcèlement de rue ce n'est pas de l'humour, ce ne sont pas des compliments et nous n'avons pas à voir ces agressions systématiques comme de la drague. *« Eh mademoiselle »*, *« Vous êtes trop belle »*, *« Vous avez un numéro »*, *« T'es bonne »*, *« Petite chienne »*… relèvent d'une intrusion dans notre intimité de manière non consentie.

Le confinement renforce le harcèlement

Mais alors comment le confinement renforce-t-il le harcèlement de rue alors que l'on pourrait penser qu'il tendrait à le diminuer? Plusieurs explications peuvent répondre à cette question. Premièrement, si nous pouvions nous sentir protégées par la présence de gens dans la rue qui pourraient nous défendre, nous nous retrouvons maintenant seules face à nos agresseurs. Eux se sentent tout permis, car ils savent très bien qu'il n'y aura aucun témoin. Ce qui rend la situation encore plus dangereuse qu'elle ne l'était auparavant.

Deuxièmement, les femmes sont les premières actrices de ce confinement: aides-soignantes, infirmières, caissières… Nous nous retrouvons à devoir nous rendre au travail souvent de nuit, parfois très tôt le matin pour n'en sortir que très tard le soir. À ces heures-là, les rues sont encore plus vides. Difficile aussi de se repérer ou de voir le danger arriver. L'agresseur sait qu'il est seul avec sa victime et qu'il y a peu de chance qu'elle le reconnaisse.

Enfin dernièrement, le réseau de transports en commun a diminué en cette période de confinement. Par exemple, à Toulouse, la fréquence de passages des lignes de métro et de tramways s'est rallongée, certaines lignes de bus ont complètement cessé de fonctionner et l'heure du dernier départ a été fortement avancée. On attend plus longtemps le métro, tram ou bus, on marche plus longtemps pour accéder à ceux-ci et parfois nous sommes obligées de rentrer de notre travail jusqu'à notre domicile à pieds à cause de la fermeture des transports en commun de nuit. Nous nous retrouvons seules et vulnérables dans l'espace public et devenons de véritables proies à la merci des harceleurs.

Pourtant plein de choses pourraient être mises en place pour agir pour que nous soyons en sécurité: la reprise du trafic normal des transports en commun par exemple, en garantissant bien sûr la sécurité des travailleurs et des travailleuses de ce secteur, les transports à la demande notamment pour les lieux de soins, un meilleur éclairage public, l'arrêt à la demande des bus, des autorisations de sortie de confinement pour du covoiturage entre les travailleuses d'un même secteur ou des accompagnantes… Mais surtout il faut agir pour qu'il y ait une prise de conscience: ces situations ne sont pas normales et il nous faut un mouvement féministe large uni pour agir!

Emma Taillant

Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

BIEN DIT

En surinvestissant le registre moral, il s'agit de produire une complète dépolitisation des questions, qui passe par l'héroïsation des soignants, l'activation de la fibre morale de tous les citoyens et la stigmatisation des mauvais Français.

Barbara Stiegler, *le Monde*, 10 avril 2020.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction: 01 48 70 42 27 redaction@npa2009.org

Diffusion: 01 48 70 42 31 diffusion.presse@npa2009.org

Administration: 01 48 70 42 28 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN: 2269-3696

Commission paritaire: 0419 P 11508

Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500 € (durée 60 ans).

Tirage: 6 500 exemplaires

Directeur de publication: Julien Salingue

Secrétaire de rédaction: Julien Salingue

Maquette: Ambre Bragard

Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois Tél.: 01 48 70 42 22 Fax: 01 48 59 23 28 Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

COLONIES ANTILLAISES ET GUYANE

Des territoires affaiblis face au Covid-19

La Guadeloupe dont Désirade, Marie-Galante et les Saintes, la Guyane, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, toutes colonies françaises en Amérique tropicale se trouvent dépourvues face à l'épidémie du Covid-19.

Le démantèlement capitaliste de la sécurité sociale et la politique de santé publique laissent de grandes failles dans tout ce qu'il y aurait à mettre en place face à la pandémie qui, pour le moment, n'a pas encore la fureur qu'elle connaît en Europe et en Amérique du Nord. Dans tous les territoires cités, plus encore que dans la métropole coloniale, on fulmine contre la situation qui a accentué le manque de lits, de personnel infirmier, d'équipements incontournables pour les actes d'intervention, du petit matériel médical indispensable.

Pénurie généralisée

Les soignantEs n'ont pas suffisamment de médicaments, de literie, d'outils simples comme les gants, les blouses ou les masques, etc. Nos luttes de toutes les décennies précédentes n'ont pas abouti à nous prémunir contre la catastrophe qui vient. En Guadeloupe, le CHU de Pointe-à-Pitre, déjà fortement démuni et fortement vieilli, émerge difficilement de l'incendie de l'an dernier. Pour le reste de l'île, en pleine arrivée du Covid-19, on n'a pas résolu le problème d'approvisionnement en eau, dont les coupures et les nombreux jours de non-distribution ne facilitent pas les gestes d'hygiène obligatoires. Désastre aussi, en Guyane, pour le CHU de Cayenne, tandis que les autorités du centre hospitalier de Kourou ne cessent de se féliciter d'un don que leur ferait une grosse entreprise située en Italie, face au sous-équipement crucial de l'établissement. En Martinique, le CHU de Fort-de-France fait des appels aux dons de la population pour des masques. Le centre hospitalier de Grand-Bourg à Marie-Galante ne finit pas de dire sa détresse quand bien même la médecin-cheffe, elle-même maire de Grand-Bourg fait face avec énergie. L'île de Saint-Martin vit le dénuement avec son hôpital de Marigot qui se relève durement du cyclone Irma d'il y a deux ans et demi. La très petite île de Saint-Barthélemy, enclave de tourisme de très grand luxe, avec ses 9 000 habitantEs, a confiné strictement sa population et a acheté massivement des tests et des masques pour ne pas laisser échapper la manne qui nourrit ses dirigeants économiques. Elle prétend se sortir de l'épidémie au plus vite. C'est, à contrario du discours officiel, la preuve par cette bourgeoisie macroniste de ce qui pouvait être fait pour toutes les populations antillaises et guyanaises.

Réactions militantes

Les milieux militants ont réagi, dont les associations qui se mobilisent contre le chlordécone avec en Martinique, le *Lyannaj pou dépolyé Matnik*, ou le *Zéro chlordécone, Zéro poison* ou les dynamiques militants activistes Rouge-Vert-Noir, et en Guadeloupe avec l'UGTG et son leader Élie Domota. Les lettres ouvertes, les démarches judiciaires, les blocages des ports et aéroports, l'exigence du dépistage des arrivées de voyageurs et voyageuses, les interpellations des élus, la mise en place d'initiatives de solidarité pour aider la petite paysannerie, pour le ravitaillement de la population et le portage des repas, pour l'obtention de plus de moyens pour les hôpitaux, ont fleuri. Pour le moment, après trois semaines de confinement, les chiffres de personnes atteintes et de morts sont encore plus faibles que ce qu'on observe en Europe. La population attend le pic pour plus tard que la France, on se prépare. Des masques, des gants, des tests pour touTEs, des médicaments et la venue des médecins cubains sont exigées par tous et toutes. D'ailleurs le tribunal administratif de Basse-Terre en Guadeloupe a donné raison à la pétition de l'UGTG : le CHU de Pointe-à-Pitre a été mis en demeure de faire face à tous ces besoins. Le gouvernement français a fait appel et obtenu le rejet de la condamnation. Par contre, il n'a pu qu'accélérer la possibilité de la venue des médecins cubains.

Gilbert Pago

ÉTATS-UNIS

Dans la tempête du coronavirus, racisme et lutte de classe

Le coronavirus est maintenant présent dans tous les États nord-américains avec, à la date du 13 avril, 560 433 cas et 22 115 décès. Les statistiques suggèrent que le virus aurait atteint un pic. Le débat d'aujourd'hui porte sur la manière de redémarrer l'économie sans déclencher une deuxième vague. La politique électorale est suspendue. La lutte des classes commence à se développer.

Elvert Barnes / Wikimedia Commons

Le virus montre les inégalités économiques et sociales et les disparités raciales. À Chicago, les Noirs représentent 32 % de la population, mais 72 % des décès dus au coronavirus, ; les statistiques sont similaires dans plusieurs autres villes. À New York, les Noirs et les Latinos meurent deux fois plus que les Blancs. Cela est dû en grande partie aux conditions sous-jacentes – hypertension artérielle, diabète et maladies respiratoires – mais aussi aux problèmes d'accès aux services de santé et aux logements surpeuplés.

Le racisme américain apparaît partout dans cette crise. Les États-Unis ont pratiquement fermé leur frontière sud aux migrantEs, et les réfugiéEs latino-américains demandeurs d'asile aux États-Unis n'ont pas été admis et se retrouvent à attendre dans des camps surpeuplés au Mexique où le coronavirus se propage. Les Américains d'origine asiatique ont subi des insultes et des attaques violentes en tant que porteurs de ce que Trump a appelé le « virus chinois ».

17 millions de chômeurEs

Il y a maintenant officiellement 17 millions de chômeurEs, soit plus que le pic de la grande récession précédente (14,7 millions en juin 2009). Les chômeurEs recevront des allocations chômage de leur État de résidence augmentées de 600 dollars jusqu'au 31 juillet, mais ceux qui perdent leur emploi perdent généralement aussi leur assurance maladie. De nombreux chômeurEs n'ont rien à manger et se sont tournés vers les banques alimentaires. Dans tout le pays, il y a des files de voitures longues de plusieurs kilomètres où des familles désespérées attendent pour obtenir une ou deux boîtes d'épicerie.

Le président Trump, le Parti républicain et certaines entreprises veulent remettre les salariéEs au travail, même si cela signifie mettre leur santé en danger. Le Dr Robert Redfield, directeur des Centers for Disease Control and Prevention (CDC – Centres pour le contrôle des maladies et la prévention), s'exprimant à la Maison Blanche, a déclaré la semaine dernière que les personnes occupant des emplois essentiels – concierges, travailleurEs des services d'entretien ménager, travailleurEs de l'alimentation, de l'agriculture, des industries importantes, des technologies de l'information, des transports, de l'énergie et des services gouvernementaux – qui avaient été exposés à des cas confirmés ou suspectés de Covid-19 pouvaient retourner au travail s'ils ne présentaient pas de symptômes. Certains professionnels de la santé ont critiqué cette directive en disant qu'elle violait les propres normes du CDC et mettrait en danger les travailleurEs.

Crise budgétaire et grèves

La profonde récession économique a conduit à une crise budgétaire, car les entreprises fermées ne paient pas d'impôts aux institutions des villes et des États. De nombreux États et villes ont déjà commencé à proposer des économies budgétaires, souvent des coupes dans l'assainissement, la santé, les transports et l'éducation ! La ville de New York prévoit de supprimer 1,3 milliard de dépenses, dont 264 millions de dollars dans l'éducation. L'État du Colorado prévoit de couper 3 milliards de dollars. Les réductions dans les budgets des villes et des États entraîneront la mise à pied de dizaines de milliers de travailleurEs supplémentaires. La réponse de la classe ouvrière à la crise est devenue plus importante. 70 grèves ont eu lieu dans divers secteurs dans plusieurs États et localités. Des syndicats tels que les employés de service (SEIU) et les infirmières de New York (NYSNA), entre autres, se sont impliqués dans l'organisation de manifestations sur la santé et la sécurité au travail. Labour Notes, le centre d'éducation ouvrière, a appelé à une journée nationale d'action pour les soins de santé le 15 avril afin d'encourager de telles manifestations. Le United Electrical Workers Union (UE) a appelé le mouvement syndical à prendre la responsabilité d'organiser les travailleurEs et de mener la lutte.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

CORONAVIRUS

L'Allemagne et l'Autriche : bons élèves européens de la crise ?

Une fois de plus, l'Allemagne apparaît dans cette crise comme le bon élève européen : un nombre de morts relativement bas malgré un nombre de cas officiels plus élevés qu'en France, sans confinement « dur », et un gouvernement qui apparaît comme plutôt bon gestionnaire. Son voisin autrichien est même parvenu ces derniers jours à « aplatir » la fameuse courbe, et envisage les premières mesures de déconfinement. Qu'en est-il donc de ces « premiers de cordée » de la classe européenne ?

Premier pays à avoir connu une transmission du virus sur le sol européen, l'Allemagne a d'abord brillé par des réactions peu coordonnées et chaotiques prises régionalement, sans mesures nationales. Depuis, le modèle adopté se targue d'être l'équivalent, ou presque, de la Corée du Sud (vaccinée d'une certaine manière par l'épidémie du SRAS) : beaucoup de tests, et des mesures de distanciation physique. Dimanche 12 avril, il n'y avait en effet « que » 2 871 morts pour 125 000 cas, contre plus de 12 000 sur 130 000 en France !

Chiffres à manier avec prudence

Ces chiffres sont, cependant, à manier avec prudence, quand on voit que la France passe devant ou derrière l'Allemagne au gré des remontées ou non, de cas dans les EHPAD. Le virologue en chef de la Charité à Berlin, et conseiller du gouvernement, Christian Drosten, explique le « faible » taux de mortalité essentiellement par le nombre de tests, qui gonfle les cas confirmés. On est pourtant loin d'un dépistage massif à la coréenne, d'autant que les tests PRC sont peu fiables s'ils ne sont faits qu'une fois. Les cheminotEs allemands ouvrent de grands yeux devant les désinfections de la gare de Wuhan ou des bus coréens, loin du bricolage qu'ils vivent au quotidien. Si le démantèlement du système de santé touche aussi l'Allemagne, avec 39 % d'hôpitaux publics en moins entre 1991 et 2007, il reste encore 8 lits de réanimation pour 1 000 habitantEs, contre 6 en France (ce qui, en plus de la richesse du pays, s'explique probablement aussi par une baisse démographique plus forte)[1]. Et attention à l'optimisme : si l'on prend comme J1 les cent cas confirmés, la courbe allemande suit celle de l'Italie, avec huit jours de retard, avec proportionnellement moins de cas certes, mais loin de la bonne gestion miroitée…

En Autriche, la situation semble s'améliorer depuis plusieurs jours. Alors que le pays a connu ses premiers cas en même temps que la France, les premières mesures de confinement ont été prises alors qu'il n'y avait encore que mille cas connus, ce qui a permis de tracer les contagions.

La petite taille et la relative richesse du pays ont probablement aidé, mais la courbe du chômage a bondi : en deux semaines, 200 000 chômeurEs ont été comptabilisés, soit une augmentation de 50 % (qui amène le chômage à 12,7 %), auquel s'ajoutent environ 400 000 personnes au chômage partiel. Perdre son boulot pour ne pas perdre la vie : tout ce que le capitalisme peut offrir ?

Qui va payer la note ?

Comme partout, le gouvernement autrichien s'est engagé à des cadeaux à la bourgeoisie, débloquant dans un premier temps 38 milliards. En Allemagne, 550 milliards (somme augmentée depuis) ont été mis à disposition du patronat. Des centaines de milliers de salariéEs des grandes entreprises perturbées par les ruptures de chaînes d'approvisionnements, sont au chômage partiel, payé entre 60 et 67 % quand les entreprises ne complètent pas. Dans de nombreux secteurs qui continuent à tourner, les droits syndicaux, les dérogations aux droits en matière de temps de travail et de congés sont le lot commun.

Un point d'interrogation s'impose donc à l'affirmation de la bonne gestion de crise de ces pays. Ce qui est certain, c'est que les dirigeants de ces pays, s'ils se targuent – certes prudemment encore pour l'Allemagne – d'une relativement bonne gestion de la mortalité du Covid-19, font passer à la trappe le coût élevé que les travailleurEs – et eux seuls – devraient payer, en perte d'emploi et de salaire. Sans oublier que les larges entorses au droit du travail peuvent être des précédents, annonciateurs d'une suite pire. Et sans oublier non plus que la facture même des milliards donnés au patronat ne tardera pas à être présentée à la classe ouvrière allemande et autrichienne. De quoi provoquer de sacrés retours de bâton.

Dima Rüger

1 – Pour des chiffres plus complets, voir *l'Anticapitaliste* n°516.

HONGRIE

« Coronacoup d'État » : un néolibéralisme autoritaire enclin au fascisme

Le « coronacoup d'État » s'inscrit pour l'essentiel dans le cadre de la politique antérieure du gouvernement Orbán.

Wikimedia Commons

Le fait que, le 30 mars, le Parlement hongrois a voté une loi sur l'état d'urgence, et cela pour une durée indéfinie, a suscité l'attention et l'indignation des cercles et médias (surtout) libéraux en Europe occidentale. *« Aujourd'hui, la démocratie a été mise en quarantaine »*, a déclaré après le vote Péter Jakab, président du… Jobbik – parti d'extrême droite dépassé par le Fidesz au pouvoir –, partenaire désormais incontournable de la coalition d'opposition anti-Orbán, composée également des socialistes, des sociaux-libéraux et des verts.

Des droits déjà largement hypothétiques

Mais le paradoxe de l'état des rapports politiques intérieurs de Hongrie ne s'arrête pas là. L'effet (immédiat au moins) du « coronacoup d'État » du Premier ministre hongrois sur les droits politiques fondamentaux est beaucoup moins important ici que celui des mesures similaires adoptées dans des pays démocratiques comme l'Autriche, le Royaume-Uni ou la France. C'est que ces droits élémentaires sont déjà très largement hypothétiques en Hongrie depuis plus d'une décennie. Dès que le Fidesz a remporté les deux tiers des élus en 2010, Orbán a fait réécrire la Constitution et les lois dites « cardinales » puis, à l'aide des mécanismes de désignation en vigueur, il a investi l'ensemble des organes de l'État, de la Cour constitutionnelle et des magistrats à la Banque centrale et aux médiateurs et même aux médias publics. En plus, il a mis la main – par l'intermédiaire de différents hommes de paille comme son ami d'enfance, le plombier Lőrinc Mészáros – sur des actifs productifs et immobiliers de plusieurs milliards de forint… Orbán n'a(vait) donc pas besoin d'autorisation exceptionnelle pour gouverner le pays à sa volonté : c'est ce qu'il fait depuis de longues années. La nouvelle loi a pour objectif principal de saisir l'occasion de la pandémie pour discréditer et stigmatiser l'opposition. Il s'agit pour lui de démontrer que ses adversaires, en refusant la suspension de l'État de droit, ne peuvent et ne veulent pas surmonter leurs intérêts politiques étroits ; donc, ils ne sont – et ne seront pas d'ici deux ans, aux élections de 2022 – dignes de la confiance du peuple hongrois qui ne peut compter que sur le maintien de son dirigeant expérimenté et dévoué…

La politique d'Orbán dans le contexte de la crise actuelle

La première chose à souligner, c'est la continuité. Au-delà des changements, les actions du gouvernement Fidesz restent dans le cadre de sa politique antérieure : néoliberalisme économique + autoritarisme combiné de clientélisme et de népotisme = capitalisme oligarchique et « illibéral », archétypique de la périphérie d'Europe de l'Est.

Les destinataires/bénéficiaires principaux du « plan Orbán » sont d'abord les employéEs de la sphère publique (administration, forces armées, santé, éducation, entreprises d'État dites stratégiques), puis la classe moyenne composée des propriétaires et des employéEs des entreprises moyennes et les familles nombreuses (relativement) aisées : moratoire sur les crédits de toute sortes et des contributions dans des secteurs particulièrement touchés par la crise (tourisme, services culturels, de distraction et de sport, transport, etc.).

En revanche, les plus démunis, les familles éclatées, les personnes solitaires, handicapées ou socialement défavorisées (tsiganes et non tsiganes), soit un tiers au moins de la population, sont laissés, eux, au bord de la route. Conformément à cette politique affichée par le slogan « économie et société basées sur le travail », les prestations sociales individuelles de type revenu de base garanti, sont exclues, malgré la propagande quotidienne qui affirme : « Aucun Hongrois ne reste seul ! »

Un autre élément central de la politique d'Orbán est la volonté du maintien d'un sentiment de menace. Tout d'abord des « migrantEs » bien sûr, qui sont éloignés des frontières hongroises, dans des camps de réfugiés grecs et au-delà, en Turquie, mais qui pourraient, « demain », prendre la route, et, contaminés par le virus, représenter un danger. Un autre type de danger viendrait « d'en haut » : il s'agit de l'attaque spéculative de George Soros contre la monnaie hongroise. Derrière l'affaiblissement de près de 10 % du forint se cacherait la vengeance politique du milliardaire d'origine hongroise qui a, par ailleurs, en mars, apporté un soutien d'un million d'euros à la municipalité de Budapest (gérée depuis l'automne par l'opposition).

Enfin, un troisième élément, très probablement le plus important, est le renforcement de la tendance fascisante du régime d'extrême droite du Fidesz, et ce au sens « classique » du terme : fusion du grand capital (national et étranger) et du pouvoir hégémonique (personnifié par Orbán et ses « complices »), avec le rôle d'intervention et de « médiateur » extorqué par ce dernier dans le monde du travail, éliminant les représentations institutionnelles des deux côtés, les syndicats tout comme les organisations autonomes d'employeurs.

Victor Lugosi, rédacteur de la revue Eszmélet (Conscience)

ITALIE

Le patronat à l'offensive

Il y a maintenant six semaines que le premier décret qui a décidé le confinement de tout le pays a été pris, et il n'y a pas encore d'éléments significatifs (les données sont encore contradictoires) qui indiqueraient une courbe descendante de l'épidémie.

Le seul fait en partie positif, du moins jusqu'à présent, c'est que l'épidémie a eu un développement limité dans les régions du centre et du sud. Ce sont toujours les quatre régions industrielles du nord – Lombardie, Émilie-Romagne, Vénétie et Piémont – qui sont le plus malmenées par le virus. À la date du 12 avril, on comptait plus de 100 000 contaminéEs (le compte global s'élève à plus de 150 000), presque 20 000 décès, et 30 000 guérisons.

Tragédie nationale niée

Nous sommes face à une tragédie nationale dont ni les médias ni les représentants politiques et économiques ne veulent reconnaître et expliciter toute la violence. On ne veut pas non plus reconnaître qu'une telle tragédie vient des ravages produits dans la santé par les politiques libérales et que tout cela aura des répercussions négatives et profondes sur le plan sanitaire, même après que la la crise la plus aiguë aura été surmontée. Pour le moment, la chute de la courbe de la maladie semble encore lointaine, sans parler du retour à la normale. Et c'est au contraire justement sur le thème du « retour à la normalité », de la prétendue « phase 2 » de la reprise que, depuis dix jours, dans les médias, on discute dans le vide ; on veut susciter un faux sentiment de sécurité, mais surtout une position favorable à la demande des patrons et de la Confindustria : la pleine reprise des activités productives.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a dû faire prévaloir les appréciations du Conseil supérieur de la santé qui a rappelé avec force que réduire maintenant les mesures de protection signifierait rendre inutiles les résultats partiels obtenus ; il a donc décrété la prolongation du blocage du pays et du confinement jusqu'au 3 mai.

Un confinement très partiel

Mais ce confinement (lockdown) n'est pas total, non seulement parce que de nombreuses activités sont indispensables et sont donc maintenues, mais aussi parce que les mesures contenues dans le décret forment un tissu lâche qui permet à des milliers d'entreprises de continuer la production en envoyant une simple lettre au préfet, dans laquelle on soutient que l'on joue un rôle essentiel. Il est impensable que cet organe provincial du gouvernement (dont

DR

les membres ont été par ailleurs réduits par les coupes dans les dépenses publiques) puisse vouloir ou pouvoir vérifier l'exactitude de milliers de lettres, et intervenir rapidement et efficacement pour imposer toutes les fermetures nécessaires.

À la date du 8 avril, il y avait environ 71 000 entreprises (ne faisant pas partie des activités essentielles) qui demandaient à continuer ou à rétablir leur production.

La FCA (Fiat-Chrysler Automobiles), qui ne fait pas partie de la Confindustria et à qui, pour l'instant, une importante production dans les entreprises italiennes n'est pas nécessaire, a signé un accord avec les syndicats sur les conditions de travail au moment de la reprise, accord toutefois soumis aux décisions du gouvernement. Le président de la Vénétie a déjà dit que, vu que 60 % des entreprises de sa région travaillaient déjà, il valait mieux les ouvrir toutes…

La Confindustria en guerre

Les Confindustria de Lombardie, Vénétie, Piémont et Émilie-Romagne ont signé une déclaration de guerre qui demande le retour immédiat à la « normalité », attitude qui laisse présager leur volonté de rouvrir les portes de toutes les usines le 14 avril, sans respecter le décret gouvernemental. La Confindustria mène la guerre non pas contre le virus, mais contre les travailleurEs ; elle les considère comme de la chair à canon, comme les soldats pendant les guerres et il serait normal qu'il leur arrive, comme à beaucoup d'autres citoyennes et citoyens, de tomber au front ; l'important c'est que les patrons la gagnent, leur guerre, que leurs profits soient garantis et qu'ils ne se fassent pas écraser par leurs concurrents. C'est la Confindustria qui, avec ses lèche-bottes institutionnels, a empêché la fermeture immédiate de toute une zone de la province de Bergame, d'où est partie l'épidémie ; ils sont responsables d'un très grand nombre de morts.

« Avec cette Confindustria, on ne discute pas, on fait grève » : voilà pourtant ce qu'affirme le cri d'alarme de la gauche de la CGIL, que la direction n'entend pas, qui continue à rechercher des accords avec les patrons…

Franco Turigliatto, traduit de l'italien par Bernard Chamayou

CORONAVIRUS

Les PalestinienEs d'Israël victimes d'un racisme systémique

Le racisme guide la politique israélienne sur le coronavirus. Depuis le début de l'épidémie, Israël – pour masquer ses politiques ethniques – a promu une image égalitaire en montrant des médecins palestiniens en première ligne dans le traitement des patientEs infectés par le coronavirus. Dans le même temps, les autorités n'ont fustigé que les Palestiniens pour ne pas « avoir suivi les règles », du moins au début, même si la majorité de ceux qui ont été testés positifs à ce jour sont issus de communautés juives religieuses.

Israël a infligé des amendes à des imams pour avoir organisé des prières, tout en permettant aux synagogues de continuer leurs services. Les mikvahs – bains rituels – sont restés ouverts jusqu'à la fin du mois de mars et les yeshivas [écoles religieuses] ont continué à fonctionner longtemps après la fermeture.

Discrimination et surveillance

Pire encore, à la date du 2 avril, Israël avait testé seulement 4 000 citoyenEs palestiniens d'Israël, soit le nombre d'IsraélienEs juifs testés chaque jour… Les ordonnances concernant la santé et la sécurité publiques étaient à l'origine fournies en hébreu, parfois en russe et en anglais, mais jamais en arabe. Des efforts pour fournir des conseils en langue arabe ont depuis été réalisés, mais ces informations ne sont toujours pas retranscrites en temps réel.

À l'exception des hôpitaux qui existaient avant 1948, et dans les villes à population mixte, il n'y a pas d'hôpitaux dans les villes palestiniennes – en tout cas aucun capable de traiter des effectifs importants de patientEs atteints de coronavirus – et la catastrophe peut être imminente.

Et s'il est très difficile de se faire tester, se faire pister ne l'est pas. Israël tente d'utiliser les outils de surveillance du Shin Bet pour suivre les patientEs atteints de coronavirus, une mesure temporairement interrompue en raison de l'intervention du groupe de défense des droits Adalah.

Comme toujours, c'est la société civile des citoyenEs palestiniens d'Israël et leurs députés qui ont agi contre l'État, notamment en faisant pression pour une augmentation des tests dans les villes palestiniennes, en même temps que pour un financement accru pour les hôpitaux palestiniens et pour exiger la fin de la surveillance.

Toutes les vies ne se valent pas

Certains peuvent croire que le coronavirus procède à un certain nivellement, qu'il affecte aussi bien les IsraélienEs que les PalestinienEs. Mais même si le virus a le potentiel d'affecter tout le monde, son traitement n'a rien d'égalitaire.

En raison de la discrimination systémique, l'approche d'Israël a plutôt consisté à donner la priorité aux vies juives israéliennes par rapport aux vies palestiniennes. Si ce virus se répand largement dans les communautés palestiniennes, les conséquences en seront désastreuses.

En bref, l'approche d'Israël vis-à-vis du coronavirus est l'aboutissement de ses politiques historiquement racistes et coloniales.

Au lendemain de l'invasion israélienne de 2002 [en Cisjordanie], un certain nombre de choses sont devenues « normales » : les raids israéliens la nuit, les blocus israéliens sans fin, les restrictions les plus sévères aux déplacements en raison de la « sécurité », et les démolitions de maisons avec parfois de timides protestations internationales. Ma crainte est qu'une fois cette menace de coronavirus passée, certaines mesures seront également ici normalisées : le racisme dans les soins de santé, la prise en otage des PalestinienEs et de leur système de santé, la surveillance, les démolitions de maisons et les blocus – le tout au nom de la « sécurité publique ».

Diana Buttu, traduction J.S.

Version intégrale (en anglais) sur https://electronicintifada.net/content/pandemic-lays-bare-israels-systemic-racism/29926

En adoptant, dès ses premières interventions, la posture et la rhétorique du «chef de guerre» et de «l'union sacrée», Macron a placé la gestion de la crise du Covid-19 sous le signe de l'autoritarisme. Rien de bien surprenant, certes, au vu des modalités d'exercice du pouvoir de la Macronie depuis mai 2017, mais la vitesse à laquelle un certain nombre de décisions ont été prises et imposées aux salariéEs et à la population parle d'elle-même.
Sur les lieux de travail, les mécanismes d'exploitation ont été considérablement renforcés, avec de multiples «aménagements» à ce qui reste du code du travail. Il s'agit pour la bourgeoisie et son personnel politique d'imposer aux salariéEs de produire toujours plus, au mépris de leur santé et de leurs droits, afin de compenser au maximum les pertes économiques liées à la crise actuelle, mais aussi d'imposer durablement des reculs sociaux considérables.
À l'échelle de la société, la gestion autoritaire de la crise, à coups d'amendes et de discours culpabilisateurs, a pour objectif de dissimuler la responsabilité du gouvernement dans la situation sanitaire catastrophique, au nom de la «responsabilité individuelle». Il s'agit en outre, de manière opportuniste, de se saisir de la situation pour banaliser un certain nombre de pratiques, qu'il s'agisse de la normalisation des contrôles de la police et de l'armée ou de l'introduction de technologies de surveillance d'une ampleur jusqu'alors inégalée.
Autant d'attaques antisociales et liberticides sur lesquelles nous revenons dans ce dossier, sans prétendre à l'exhaustivité, et face auxquelles, même dans le difficile contexte que nous connaissons, l'heure est à la résistance.

UNE GESTION AUTORITAIRE DE LA CRISE

QUI RENFORCE L'EXPLOITATION ET LA SURVEILLANCE

LES SALARIÉ·E·S RISQUENT DE FAIRE DURABLEMENT LES FRAIS DE LA CRISE

Un texte de Danièle Linhart, sociologue du travail.

En ces temps particuliers de confinement et de restrictions de libertés, pour les raisons sanitaires que nous vivons, certaines catégories de professionnels bénéficient d'une reconnaissance, certes totalement méritée, mais d'une ampleur inattendue. Il s'agit essentiellement des personnels soignants (même si les caissières, éboueurs, personnes de ménage, travailleurs de la logistiques, routiers, en «profitent» au passage). Les médecins, comme les infirmières et aides soignantes, sont l'objet d'admiration tant des citoyenEs qui les applaudissent tous les soirs, que des pouvoirs publics qui multiplient les hommages et les promesses.

Professions mobilisées

On oublie bien vite cependant que ces personnels étaient fortement mobiliséEs, par des manifestations et des grèves, qui ont débuté il y a plus d'un un an, pour protester contre les conditions d'exercice de leur activité qui ne cessent de se dégrader depuis que la logique du management privé s'est déversée sur le secteur public il y a près de vingt ans. Depuis que les directions ont décidé de gérer les hôpitaux en flux tendu (selon la doctrine gestionnaire du lean management, le management qui dégraisse), c'est-à-dire avec la volonté de supprimer les stocks (entendez les lits inoccupés dont l'usage doit être régi par une rotation rentable).
Depuis un an et de façon véhémente, les soignantEs hospitaliers protestent contre la diminution des effectifs, la fermeture de services et d'établissements hospitaliers, le manque de moyens, contre des salaires insuffisants et des organisations du travail inadaptées. Ils et elles n'étaient pas écoutés, loin de loin, et plus de 1 100 médecins avaient démissionné de leur poste de directeurE de service juste avant l'arrivée de l'épidémie.
Ce coronavirus «imprévisible» vient donc mettre en lumière, réhabiliter et revaloriser ces professionnelEs. Mais il révèle aussi leurs capacités d'auto-organisation, la qualité de leur engagement, les risques qu'ils et elles décident de prendre, leur aptitude à reconstituer des collectifs où se partagent des valeurs professionnelles, une entraide et une véritable cohésion dans l'action. Il révèle l'intelligence et la pertinence de leurs prises d'initiatives collectives qui se font au fur et à mesure que se découvrent les contraintes liées à l'urgence et à logique des soins.

«Rien ne sera plus comme avant»?

Que va-t-il en rester? Le président Macron le dit et le répète, rien en sera plus comme avant. Mais qui décidera de l'évolution? On leur a promis des primes, des revalorisations salariales. Mais quid de la redéfinition des logiques d'organisation du travail et du rapport de pouvoir entre praticienEs et professionnels d'un côté et, de l'autre, directions gestionnaires préoccupées avant tout de critères de rentabilité, indifférentes aux exigences et valeurs de métier?
On le voit déjà ailleurs, les salariéEs qui entendent exercer leur droit de retrait, parce qu'ils et elles se sentent en danger, ne sont pas entendus. À La Poste, certains ont droit à une intervention de la police pour contrer une mobilisation d'agents demandant à exercer ce droit, et des syndicalistes ont été expulsé. Des inspecteurs et médecins du travail se mobilisent ici et là pour tenter de protéger les salariéEs de risques bien réels de contaminations. Pendant ce temps, des ordonnances autorisent les directions à augmenter la durée maximale de travail de 44 heures à 46 heures sur 12 semaines (et même vers 60 heures dans certains cas) et confèrent la possibilité d'imposer (sous certaines conditions) aux salariéEs de prendre 6 jours de congés, et sans conditions de prendre des jours de RTT pendant le confinement.
On peut voir là une continuité avec la récente prise de position (avant le confinement) de la ministre du Travail Pénicaud qui ne voulait pas (avant d'y être obligée par l'indignation de l'opinion publique) imposer aux directions d'entreprise la charge d'une semaine de répit supplémentaire destinée aux parents en deuil…

En finir avec le lien de subordination

Le risque est grand que, parallèlement à la crise sanitaire brandie comme une cause nationale de première ampleur justifiant des renoncements (à certaines libertés, à certains droits), la crise économique impose son cortège de contraintes «républicaines», dans un esprit d'union nationale, dont les salariéEs risquent de faire les frais. On leur demandera un effort, un esprit de sacrifice comparable aux soignantEs et autres travailleurEs et, lien de subordination oblige, ils ne pourront s'y opposer. Leurs conditions de travail pourraient se dégrader d'autant plus qu'ils et elles ont à affronter un management inventif et toujours prêt à renouveler les modalités de sa domination.
La subordination des salariéEs inscrite dans le contrat salarial (au même titre que le devoir d'obéissance au sein de la fonction publique) est la clé magique qui permet aux directions d'imposer aux travailleurEs les conditions d'exercice du travail qu'elles jugent, unilatéralement, les plus efficaces selon les critères de rentabilité qu'elles ont choisies, c'est-à-dire en fonction de la seule rationalité économique libérale. On ne peut imaginer un monde autre, un monde différent (comme l'appellent de leurs vœux les dirigeants de notre pays) si l'on ne parvient pas à libérer le salariat de ce verrou délétère que représente le lien de subordination, car il contrecarre en permanence la capacité des salariéEs de déployer un travail à la hauteur des enjeux sociaux, sanitaires et écologiques qui sont fortement interdépendants.
Danièle Linhart

VIOLENCES POLICIÈRES DANS LES QUARTIERS: RIEN DE NEUF SOUS LE COVID-19?

Ramatoulaye, 19 ans, tazée devant son frère de 7 ans. Sofien, Yassin, Ali tabassés… Ces exemples de violences policières dans nos quartiers ont un peu émergé au sein d'un discours dominant qui renouvelle le thème des «zones de non-droit» en temps d'épidémie. Le confinement y serait défié par une jeunesse décidément incapable de respecter lois et principes du vivre ensemble. Une rengaine répétée de Michel Onfray à l'extrême droite politique et par les principaux syndicats policiers.

Comme souvent, le discours sur les quartiers est la pointe avancée d'une logique tendant à justifier partout plus de flics et de répression sous prétexte d'irresponsabilité de la population. Pourtant, l'image est loin de la réalité de la plupart de nos cités, où le confinement est généralement respecté. Ne serait-ce peut-être parce que les conséquences d'une rencontre avec la police y sont souvent bien plus traumatisantes qu'un simple PV. Et que ça, lorsqu'on l'on est unE jeune raciséE, ou parent de jeunes raciséEs, on le sait depuis longtemps.

Conséquences de l'abandon étatique

Se confiner en quartiers populaires est pourtant particulièrement compliqué et la vie «dehors» souvent essentielle. Avec des logements trop exigus, parfois insalubres, les zones d'intimité et les espaces de loisirs sont réduits tandis que les enfants sont relativement nombreux et que précarité et chômage imposent aux jeunes adultes de rester longtemps dans l'appartement des parents. D'autre part, et contrairement à bien d'autres endroits, la densité de population déjà forte dans le quartier n'a pas diminué. Pas de départs, ici, pour les résidences secondaires ou les grandes maisons familiales. Le quartier est plein. Si tout le monde s'offre son heure de balade légale, c'est vite la foule. On réduit donc au maximum. D'autant que le manque de services publics et de commerces, déjà problématique en temps normal, impose des files d'attente anxiogènes: à La Poste, devant les photocopieurs permettant de reproduire ces fichues attestations, au tabac… Le pseudo-journaliste hâtif verra dans ces regroupement des signes de relâchement, et les flics l'occasion de faire les cow-boys. Ce ne sont pourtant qu'une des conséquences de l'abandon étatique. Et puis, il faut bien sortir travailler, puisque ici, ceux et celles qui ont un emploi l'ont rarement en télétravail, et sont bien souvent dans ces «premières lignes» acclamées par ailleurs: personnels hospitalierEs, caissierEs, livreurs et livreuses, postierEs, prolos dans les usines que l'État se refuse à fermer… Nombre de témoignages de violences policières viennent d'ailleurs de salariéEs chopés au retour du boulot.

Violence institutionnelle et économique

Un réel accroissement des violences policières dans les quartiers n'est pour autant pas une évidence. Peut-être sont-elles juste plus visibles de par la disponibilité importante de témoins aux fenêtres. Si l'on pense à la mobilisation massive de la police sur l'ensemble du territoire tandis que les espaces dégagés des grands ensembles sont largement vidés de leur jeunesse, ce constat est logique. L'arbitraire policier, nourri par un sentiment de légitimité sanitaire en plus de son habituelle impunité, s'est développé largement au-delà des quartiers où la police a l'habitude d'exercer ses pratiques coloniales et racistes.
Alors, si au bout de deux jours de confinement, 10 % des amendes avaient été délivrées en Seine-Saint-Denis, département qui a aussi le triste record du nombre de victimes du virus, cela ne dit pas forcément l'accroissement de la présence policière. Mais cela dit par contre toute la violence institutionnelle et économique que subissent ceux-ci en temps «normal», que l'épidémie révèle et accentue, comme elle révèle bien d'autres tares du capitalisme… Et comme elle révèle le sens des priorités d'un gouvernement incapable de se poser la question de l'accompagnement humain des populations les plus fragilisées, ne sachant répondre à la crise que par la répression policière et judiciaire, et bientôt l'exploitation capitaliste accrue.
José Rostier

LA SUBORDINATION DES SALARIÉ·E·S CONSIDÉRABLEMENT ACCRUE

Les dispositions prises avec célérité par le gouvernement en matière de droit du travail renforcent la subordination des salariéEs aux patrons et amenuisent les moyens de se défendre.

Les mesures les plus autoritaires concernent les jours de congés payés et de réduction du temps de travail et la durée du travail:
– Les salariéEs pourront se voir imposer jusqu'à seize jours de congé ou de repos avec un délai de prévenance dérisoire d'un jour franc. Cela leur permettra certes de toucher 100 % du salaire, mais au prix d'une intensification future du travail qu'il faudra fournir en contrepartie. Par ailleurs il s'agit d'un véritable hold-up: ces jours ne sont pas un cadeau du patronat, qui les a concédés grâce à la lutte, et ils n'ont pas vocation à compenser un confinement imposé par l'incurie des pouvoirs publics. Le pire, c'est que des syndicats s'y plient comme dans la métallurgie où s'est conclu un accord portant royalement le délai de prévenance à… deux jours;
– Dans certains secteurs fixés par décret, il ne faudra plus d'autorisation administrative pour travailler le dimanche ou porter les durées du travail quotidien, hebdomadaire ou de nuit à leurs maxima absolus. On imagine bien les âpres discussions de coulisse qui doivent avoir lieu pour obtenir le privilège de figurer sur la liste des secteurs dérogatoires, encore en attente: car faire travailler davantage c'est augmenter l'exploitation absolue et se garantir une meilleure part d'un gâteau en diminution du fait de la récession, quitte à exposer les salariéEs aux accidents et à l'épuisement professionnel.

Le Medef demande toujours plus

Autant de perches saisies par Geoffroy Roux de Bézieux, patron du Medef, qui réclame maintenant de s'occuper des jours fériés et de la durée du travail pour compenser le manque à gagner… à l'instar de Pedro Sanchez, président du gouvernement de l'État espagnol qui envisage le rattrapage des heures perdues du fait du confinement, soit une augmentation de fait de la durée légale du travail. Puisque par ordonnance ou décret tout le code du travail est aussi rapidement modifiable, d'autres choix étaient évidemment possibles. Par exemple, interdire les ruptures de contrat de travail et sanctionner les abus, ajouter au code du travail un chapitre spécial précisant secteur par secteur les activités indispensables et les mesures impératives de protection de la santé des salariéEs exposés au virus, doter l'inspection du travail de pouvoirs coercitifs comme un arrêt d'activité, organiser les embauches par la réduction du temps de travail…
Mais sans surprise c'est l'inverse qui est fait. Le maintien des contrats de travail se fait par le chômage partiel qui n'a nullement dissuadé au début du confinement les ruptures abusives, de période d'essai notamment. Les salariéEs pourront toujours contester aux prud'hommes… dont une majorité est fermée. Des cas de fraude de patrons qui cumulent illégalement chômage partiel et télétravail en faisant baisser les salaires sont détectés… mais les services instructeurs ne peuvent rien faire car ils manquent d'effectif et passent leur temps à tenter d'absorber le flux de demandes d'indemnisation. Le recours au chômage partiel, financé par les impôts, aurait pu être interdit aux grands groupes… mais ceux-ci en bénéficient et peuvent ainsi conserver leurs profits, comme le Printemps (détenu par un fonds d'investissement lié à l'État du Qatar) ou les constructeurs automobiles.

Inspection du travail débranchée

Cerise sur le gâteau, le gouvernement a débranché l'inspection du travail, déjà décimée par les suppressions de postes et la faiblesse habituelle de ses pouvoirs. Elle est en bonne voie d'anéantissement, et ce de manière organisée par consignes internes imposant un véritable régime de caserne. Les contrôles inopinés sont interdits et sont de toute façon difficiles puisque le ministère du Travail ne donne pas de masques aux inspecteurEs du travail. Les contrôles autorisés sont ceux répondant aux exigences de communication du gouvernement sur certaines situations médiatisées (Amazon) et après contact préalable avec l'entreprise. Les chefs rappellent à l'ordre les collègues qui osent faire leur travail, imposent un droit de veto sur les suites à contrôle ou exercent des pressions de toute sorte – quitte à s'asseoir sur certains principes de la démocratie bourgeoise, comme dans le Nord où la hiérarchie a tenté d'entraver une procédure judiciaire engagée par un inspecteur du travail en écrivant directement au président du tribunal!
Comité NPA inspection du travail Île-de-France

LA CRISE SANITAIRE NE JUSTIFIE PAS D'IMPOSER LES TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE

Un communiqué de l'Observatoire des libertés et du numérique (OLN)

Chacune des crises qui ont marqué le 21e siècle a été l'occasion d'une régression des libertés publiques. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont vu l'Europe adopter la Directive sur la rétention des données de connexions électroniques et l'obligation faite aux opérateurs de stocker celles de tous leurs clients. Les attentats terroristes qui ont touché la France en 2015 ont permis le vote sans débat de la loi renseignement. Ils ont aussi entraîné la mise en place de l'état d'urgence dont des mesures liberticides ont été introduites dans le droit commun en 2017.
La pandémie de Covid-19 menace d'entraîner de nouvelles régressions: discriminations, atteintes aux libertés, à la protection des données personnelles et à la vie privée…

Deux logiques à l'œuvre

Pour surveiller l'évolution de la pandémie, tenter d'y mettre fin et organiser la fin du confinement, les gouvernements de plusieurs pays européens proposent d'utiliser des outils numériques basés sur l'utilisation des données des téléphones portables en prenant exemple sur plusieurs pays d'Asie qui ont subi l'épidémie avant l'Europe (Chine, Corée du Sud, Taïwan, Singapour). Deux logiques sont en œuvre: géolocaliser les populations et vérifier qu'elles respectent le confinement; signaler aux personnes qu'elles ont pu être en contact avec des malades Covid-19.
En France, le 8 avril, le gouvernement a indiqué travailler sur une application pour téléphone portable, téléchargeable à titre volontaire, permettant que *«lorsque deux personnes se croisent pendant une certaine durée, et à une distance rapprochée, le téléphone portable de l'un enregistre les références de l'autre dans son historique. Si un cas positif se déclare, ceux qui auront été en contact avec cette personne sont prévenus de manière automatique»* [1].
Il est envisagé d'utiliser pour cela le Bluetooth, qui permet à deux appareils comme des téléphones portables, de se connecter lorsqu'ils sont à proximité. Une application à installer (volontairement ou pas) permet aux porteurs du Covid-19 de se signaler pour que les personnes ayant été à leur proximité soient informées sur leur téléphone portable qu'elles ont peut-être été en contact avec un porteur du virus, et qu'elles devront à leur tour rester confinées pour limiter la chaîne de contamination.

«Qui descendra manifester dans la rue pour protester?»

Le président de la République ayant déclaré que nous étions en guerre contre le virus, les mesures de restrictions des libertés nous sont présentées comme autant d'armes légitimes contre la pandémie.
Néanmoins, les utilisations envisagées de nos données personnelles (applications utilisant le Bluetooth pour le suivi des contacts) ou déjà mises en œuvre (géolocalisation) constituent une grave atteinte à nos libertés et ne sauraient être autorisées, ni utilisées sans notre consentement.
Pour que des données aussi sensibles puissent être utilisées légalement, nous devrions être informés du moment où ces données sont anonymisées, notre consentement devrait nous être demandé, des informations faciles à lire et à comprendre devraient nous être fournies pour permettre un consentement libre spécifique et éclairé. Des garanties devraient également être fournies sur les techniques utilisées pour rendre impossible leur ré-identification. Concernant les applications de suivi des contacts, elle sont présentées comme peu dangereuses pour la confidentialité des données personnelles puisqu'il y aurait peu de collecte de données, mais essentiellement des connexions par Bluetooth d'un téléphone à un autre. C'est oublier que la notion de consentement libre, au cœur des règles de la protection des données, est incompatible avec la pression patronale ou sociale qui pourrait exister avec une telle application, éventuellement imposée pour continuer de travailler ou pour accéder à certains lieux publics. Ou que l'activation de ce moyen de connexion présente un risque de piratage du téléphone. Il est par ailleurs bien évident que l'efficacité de cette méthode dépend du nombre d'installations (volontaires) par les personnes, à condition bien sûr que le plus grand nombre ait été dépisté. Si pour être efficaces ces applications devaient être rendues obligatoires, *«le gouvernement devrait légiférer»* selon la présidente de la CNIL. Mais on imagine mal un débat parlementaire sérieux dans la période, un décret ferait bien l'affaire! Et qui descendra manifester dans la rue pour protester?

Atteinte au secret médical et à la confidentialité des données

L'atteinte au secret médical, à la confidentialité des données de santé, est aussi mis en cause, car ces applications offrent une possibilité d'identifier les malades et de les stigmatiser. Et qu'en sera-t-il de toutes les personnes qui n'auront pas installé l'application, seront-elles soupçonnées d'avoir voulu cacher des informations? Quant à celles qui ne possèdent pas de téléphone portable, elles risquent de subir une discrimination supplémentaire. Selon le CREDOC, seulement 44 % des «plus de 70 ans» possèdent un téléphone portable tandis que 14 % des Français ont des difficultés pour passer des appels ou envoyer des SMS. De là à installer une application et en comprendre les alertes… Faudra-t-il les équiper d'un bracelet ou autre appareil électronique?
Dès lors, l'atteinte au respect de la vie privée et au secret médical est susceptible d'être disproportionnée compte tenu de l'inefficacité de la mesure en matière de santé publique.
En matière de lutte contre la pandémie et notamment de fin de confinement, il semble que le gouvernement tente de masquer ses manques et ses erreurs avec des outils technologiques présentés comme des solutions miracles. Et alors que leur efficacité n'a pas été démontrée, les dangers pour nos libertés sont eux bien réels.
Paris, le 8 avril 2020

1 – https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/04/08/stopcovid-l-application-sur-laquelle-travaille-le-gouvernement-pour-contrer-l-epidemie_6035927_3244.html

PSA MULHOUSE

Une impatience criminelle

Malgré plusieurs tentatives de redémarrer ses usines, la direction de PSA n'y est pour le moment toujours pas parvenue. Elle a ainsi dû faire marche arrière pour son usine de moteurs à Douvrin, comme pour son usine de boîtes de vitesses à Valenciennes.

À Mulhouse, comme sur le reste du groupe, elle s'y prépare et des « volontaires » chefs et moniteurs se sont déjà rendus sur le site pour mettre en place des « barrières de sécurité sanitaires », ces mêmes mesures qui n'ont en rien empêché que près de 130 salariéEs sur les 1 200 présents actuellement sur le site de pièces détachées de PSA Vesoul, aient été contaminés par le Covid. Et combien ont contaminé leurs proches ? Cette volonté de vouloir faire redémarrer les sites de production est d'autant plus choquante que toutes les concessions-ventes de voitures sont actuellement fermées.

Le cynisme de la direction

L'automobile va mal ? Ça n'empêche pas le conseil d'administration de PSA de s'apprêter à voter 1,1 milliard d'euros de dividendes pour les actionnaires, soit une hausse de 58 % sur un an. Au vu de ce qui se passe pour Vesoul, on peut imaginer le risque de déconfiner non seulement les quelque 5 000 salariéEs du site de Mulhouse, mais également les milliers de salariéEs des équipementiers et sous-traitants de la région ! Pas sûr que ce soit aussi simple dans une région où tout le monde a quelqu'un de proche qui est décédé ou a été touché par le virus.
Ça ne dérange pas plus la direction d'annoncer qu'elle a des centaines de milliers de masques à disposition, alors que dans les secteurs essentiels comme la santé, les aides à la personne, les commerces, etc., c'est toujours encore la pénurie pour les effets de protection les plus élémentaires.
Par ailleurs, en plein confinement, un accord vient d'être signé par plusieurs organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, FO et CFTC) pour nous voler une semaine de congés en la plaçant sur nos jours de chômage partiel, mais également pour réduire nos congés d'été à deux semaines consécutives, contre quatre initialement prévues. Redémarrer la production de voitures, c'est prendre le risque, en travaillant les uns sur les autres, de faire recirculer le virus alors que la situation dans les hôpitaux de la région continue d'être extrêmement tendue. Voilà ce qui est largement ressenti au travers des échanges directs qu'on peut avoir et des commentaires bien plus nombreux que d'habitude sur la page Facebook du syndicat Alors que les initiatives d'entraide, de solidarité se construisent par celles et ceux d'en bas pour le bien-être de touTEs, certains continuent à ne voir que leur soif de profit irresponsable et criminelle.
Correspondant

INFORMATIQUE

Capgemini : cap sur les profits

Le 1er avril, Capgemini s'auto-félicitait pour son excellente gestion de la crise du Covid-19. Difficile de ne pas y voir un poisson d'avril de très mauvais goût.

Wikimedia Commons

Le 25 février, lors de la réunion d'un CSE, la délégation CGT avait demandé l'ajout à l'ordre du jour d'un point sur le Plan de continuité d'activité pour tous les sites de Capgemini afin de se préparer à la propagation de l'épidémie. Refus de la direction, qui a reconnu à demi-mot qu'elle n'avait pas de tels documents à jour. Le lendemain, pour sa première communication sur le Covid-19 aux 24 000 salariéEs de l'entreprise (en France), la direction s'est contentée de rappeler les consignes gouvernementales.

La sécurité des salariéEs, ce n'est pas la priorité

Le 3 mars, la direction a pris, à reculons, quelques timides mesures : l'obligation de tenir en visioconférence les réunions de plus de 15 participantEs et l'annulation des déplacements en train ou en avion *« sauf pour des besoins business critiques »*. Comme si le « business » immunisait contre le Covid-19 ! De toute façon, la grande majorité des salariéEs n'était pas concernée, notamment celles et ceux qui se déplacent tous les jours en transport en commun de leur domicile à leur lieu de travail, que ce soit vers un site Capgemini ou un site client.
À l'annonce des mesures de confinement de la population par le gouvernement, la direction affiche son intention d'augmenter le télétravail. Pour une entreprise informatique, ça peut sembler une évidence ! Il existe depuis 2011 un accord d'entreprise qui autorise jusqu'à trois jours de télétravail par semaine. Sauf que c'est comme avant. Pour les salariéEs qui travaillent sur les sites Capgemini, il faut l'autorisation de leur manager, et pour les salariéEs chez les clients, il faut l'accord du client : or les managers locaux de Capgemini ou des clients préfèrent souvent avoir « leurs » salariéEs à disposition dans les locaux de l'entreprise plutôt que chez eux.
Le 16 mars, la CGT a déclenché des procédures de DGI (Danger grave et imminent) selon l'article L. 2312-60 du code du travail. La direction de Capgemini a fait preuve d'obstruction quasi systématique à ce qui doit légalement être des enquêtes conjointes. Elle a pu compter sur l'aide des autres syndicats, notamment la CFDT (le premier syndicat de la boîte) : pour les élUEs de ces syndicats, même dans une situation aussi grave, le CSE n'est pas là pour demander des comptes à la direction sur sa gestion du Covid-19, il est uniquement là pour s'occuper des activités sociales et culturelles.

Les lanceurs d'alerte de la CGT ont signalé à la direction un certain nombre de problèmes que leur ont fait remonter les salariéEs : le manque d'équipement de protection individuelle, masques, ou même gel hydro-alcoolique, des refus de télétravail qui ne se justifiaient pas techniquement, etc. Beaucoup plus grave, il y a des cas suspects de Covid-19 pour lesquels la direction n'a pas informé les salariéEs et n'a pas pris immédiatement les mesures de sécurité adéquates.

Faire valoir ses droits, ça paie

La CGT a évidemment mis dans la boucle les inspections du travail des départements concernés. Et les DGI ont en partie porté leurs fruits, contraignant l'entreprise à se préoccuper un peu plus de la santé et de la sécurité de ses salariéEs et un peu moins de ses profits. Ainsi début avril, la direction a communiqué qu'il y avait moins de 3 % des salariéEs présents sur site Capgemini ou en clientèle. C'est difficile à vérifier puisque la direction a délivré au compte-gouttes des justificatifs de déplacement professionnel pour les élUEs CGT.
La direction a annoncé le recours au chômage partiel. Après avoir touché 57 millions d'euros de CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et de CIR (crédit innovation recherche) en 2018, sans compter les exonérations de cotisations sociales, Capgemini veut encore plus de subventions publiques. Pourtant, Capgemini roule sur l'or, ayant réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 14 milliards d'euros (en hausse de 7 %) et un résultat net de 850 millions d'euros (en hausse de 17 %). Mais bon, il faut bien payer le rachat de l'entreprise concurrente Altran (5 milliards d'euros !) tout en continuant à gâter les actionnaires : hausse de 12 % prévue du dividende et rachat d'actions pour plus de 200 millions d'euros !
Correspondant

LA POSTE

Contrairement aux usagerEs, les profits n'attendent pas !

L'image est frappante : des files d'attente, dans les quartiers populaires, dignes des pays du bloc de l'Est au temps du stalinisme. L'accueil des personnes touchant les allocations sociales (RSA, CAF…) mis en place par La Poste a été tout simplement indigne. Elle est là, la réalité, bien plus que dans les propos des dirigeants de l'entreprise qui n'ont, depuis le début de la crise sanitaire, que la continuité du service public à la bouche.

Au-delà des zig-zag d'une direction qui agit sous le coup de pressions diverses (réduction de la voilure sous pression des agentEs et des équipes syndicales combatives, reprise partielle sous pression des patrons de presse, relayés à la fois par le gouvernement et le nouvel actionnaire majoritaire – la Caisse des dépôts et des consignations), il y a bien une ligne claire du côté du siège de La Poste : garantir les profits du groupe, malgré la pandémie. Et même, saisir les opportunités offertes par la situation.

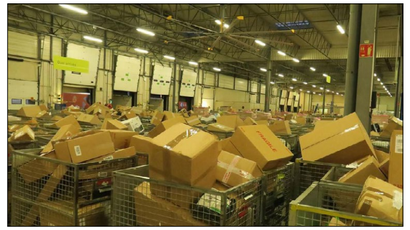
DR

Au boulot, coûte que coûte

Comme les profits sont tirés, à La Poste comme ailleurs, de l'exploitation de la force de travail, il a bien fallu trouver des réponses à la baisse de fait du temps de travail (quasiment divisé par deux), obtenue par le rapport de forces après deux semaines de confinement. La première a été le recours à une main-d'œuvre extérieure à la maison-mère, essentiellement via l'intérim. Les patrons de La Poste ne sont pas partis bien loin pour recruter, puisqu'une bonne partie de ces nouveaux agentEs sont des salariéEs de la filiale Médiapost (qui assure une partie de la distribution de publicité), qui venaient d'être placés en chômage partiel. Une forme de dumping social interne donc, dont La Poste est d'ailleurs coutumière depuis longtemps.
Mais, comme cela ne suffit pas, on met la pression sur les agentEs de la maison-mère actuellement confinés, en particulier pour assurer la réouverture de 3 200 bureaux de poste d'ici la fin avril. De véritables interrogatoires sont menés par téléphone, concernant la situation personnelle non seulement des postierEs, mais aussi, le cas échéant, de leur conjointE (les jours de repos de ces derniers par exemple). Quand on parle d'ambiance stalinienne…

Franchise postale patronale

Le PDG Philippe Wahl s'est vu, le 9 avril, octroyer un assez long temps d'antenne par Europe 1. Il fallait bien cela en effet pour tenter d'éteindre les différents foyers médiatiques qui se sont allumés contre La Poste. À la fin de l'interview, il s'est félicité du nombre record, établi la veille, de colis envoyés par des particuliers via leur boîte à lettres. Puis, s'enflammant, il a déclaré : *« Ce record est à battre ! »* C'est cela, la franchise postale version patrons ! Quand on sait que ces derniers ont demandé – et a priori obtenu – de pouvoir déroger aux dispositions légales et réglementaires en matière notamment de temps de travail, on a de quoi être inquiet. Pourquoi des dirigeants qui n'ont pas hésité à faire travailler leurs personnels sans protection se priveraient-ils de les faire bosser jusqu'à 60 heures ? Mais il reste un écueil pour Wahl and Co : la résistance des postierEs. D'autant plus que ces dernierEs peuvent s'appuyer sur un jugement récent, suite à l'assignation de La Poste par Sud PTT, qui oblige la boîte à procéder à une réelle évaluation des risques professionnels dans le cadre de la pandémie.
Édouard Gautier

EHPAD

Le quotidien d'une aide-soignante : entre exploitation au travail et humiliation par la police

Peux-tu te présenter et nous parler de ton quotidien en EHPAD ?
Je suis étudiante-infirmière de 19 ans en première année à Toulouse et, en cette période de Covid-19, je fais des remplacements en tant que faisant fonction aide-soignante au sein d'un EHPAD. Nos horaires de travail habituellement répartis en 7 h, de 6 h 45 à 13 h 45 ou de 13 h à 20 h, se transforment en journées de 15 h minimum, certainEs soignantEs étant en arrêt de travail dû à la proximité dans leur entourage d'une personne testée positive au Covid-19.
Au niveau des moyens de protection, c'est de plus en plus dur : nous n'avons qu'un seul masque chirurgical pour toute la journée et c'est tout ce que l'on peut espérer ! Nous n'avons pas même de tablier pendant la toilette, alors que c'est obligatoire ! Les infirmières ont à disposition une charlotte et une sur-blouse seulement à réutiliser pour toute la semaine. À la fin de notre journée, nous devons rentrer également avec nos tenues de travail qui sont sales pour les laver à la maison car plus aucune prise en charge du linge n'est possible actuellement. Les résidentEs sont angoissés à la vue des risques que nous leur faisons courir par manque d'équipement, et nous aussi.

Et en plus, il vous faut subir des contrôles de police…
En plus de notre travail épuisant physiquement et psychologiquement, nous devons aussi affronter les forces de l'ordre en rentrant du travail. C'est ce qui m'est arrivé aujourd'hui : épuisée à la fin d'une journée de travail, je sortais du métro pour rentrer chez moi quand je me suis fait arrêter par des policiers qui m'ont demandé mon attestation. Je leur présente mon attestation de sortie dérogatoire, mon justificatif de déplacement professionnel fourni par l'EHPAD, ma carte d'identité, ma carte professionnelle ainsi que ma blouse sale et mes chaussures de travail. Malgré tous ces éléments qui justifiaient mon déplacement, ils ont menacé de me verbaliser pour avoir écrit la date au crayon à papier sur mon attestation de déplacement dérogatoire.
J'essaie de leur expliquer qu'étant donné ma situation d'étudiante, je ne peux pas me permettre d'imprimer de nouvelles attestations tous les jours car cela me reviendrait trop cher alors je l'écris au crayon à papier. Cela ne leur a pas suffi, ils m'ont fait attendre dans un coin sans bouger, sous leur surveillance pendant plus de 20 minutes interminables où ils me faisaient remarquer que j'étais *« cuite »*, qu'ils m'avaient *« chopée à inventer un parcours héroïque juste pour sortir de chez moi égoïstement »* jusqu'à ce qu'ils appellent la directrice de mon établissement qui leur a confirmé que j'étais bel et bien présente au travail. Sans excuse ils m'ont enfin relâchée et laissée rentrer chez moi.

Que demandez-vous ?
Cette situation n'est plus possible, il faut que nos soignantEs puissent être testés au Covid-19 afin de pouvoir garantir un rythme de travail stable pour nos collègues et protéger nos résidentEs.
Il nous faut des équipements supplémentaires : des masques et de préférence de type FFP2, des sur-blouses, des charlottes, des sur-chaussures. Et surtout, il faut en finir avec ce flicage permanent qui a pour seul but d'instaurer des rapports violents avec la population et de creuser encore un peu plus les inégalités.
Propos recueillis par la rédaction

GRANDE DISTRIBUTION

Face au virus comme aux patrons

Depuis la mise à l'arrêt des activités de restauration le 14 mars dernier puis celle du confinement d'une partie de la population le 17 mars, l'activité des commerces alimentaires explose et le personnel des enseignes alimentaires, en majorité féminin, se retrouve en première ligne.

Pas toujours de gants, encore moins de masques, peu ou pas de gel voire de pauses supplémentaires pour se laver les mains, et des magasins bondés et vidés de leurs denrées de base (farine, pâtes et désormais œufs) : les salariéEs de la distribution alimentaire, en magasin mais aussi en drive, sont sur la brèche depuis un mois maintenant.

La carotte et le bâton

En réponse, on a vu des employéEs mettre en œuvre massivement, le plus souvent pour la première fois et sans appui syndical, leur droit de retrait suscitant en retour une approche raide de la part de la hiérarchie : menace de non-paiement du salaire, voire de sanctions comme à Leclerc ou dans un entrepôt breton de Carrefour.
Pourtant, leur crainte est légitime alors que le secteur connaît ses premiers malades mais aussi des morts du Covid-19, comme chez Carrefour en Île-de-France où, suite à plusieurs décès de personnel de vente et de sécurité, la Fédération CGT du Commerce a déposé une plainte contre la société et la ministre du Travail en raison de leurs négligences coupables.

Pas de pause pour les revendications

Pour calmer cette agitation, Auchan, suivi par d'autres groupes de la distribution, a annoncé le versement d'une « prime de la mort » pouvant aller jusqu'à 1 000 euros, dont le montant pourra même être doublé selon le gouvernement, versée dès ce mois-ci. Cette prime ne remplacera pas de véritables mesures de sécurité comme l'obtention – et le renouvellement – d'un équipement complet de protection individuelle pour chaque salariéE, mais aussi la restriction des horaires de travail (et non leur augmentation à 60 heures alors que la parution de décrets en ce sens est pendante) pour étaler l'activité afin de respecter les gestes barrières et de soulager leur stress : la santé et la vie des travailleurEs ne sont pas solubles dans leur pognon ! Plus encore, des patrons de magasins prétendument indépendants, quand ils ne cherchent pas purement et simplement à s'exonérer de leur obligation de sécurité et de résultat via l'embauche d'auto-entrepreneurs comme à Franprix ou à Monoprix, ne comptent de toute façon pas distribuer de prime… Le secrétaire général de FO a raison de revendiquer dès maintenant la revalorisation des carrières de ces employéEs, trop souvent dédaignés ; la lutte se déroule aussi devant les tribunaux où, à l'initiative de Solidaires, Amazon a été convoqué le 10 avril dernier pour que soient fermés ses entrepôts, source de propagation du virus pour une activité à 90 % inutile à « la vie de la Nation » : et la justice a décidé de *« restreindre l'activité de ses entrepôts aux seules activités de réception des marchandises, de préparation et d'expédition des commandes de produits alimentaires, de produits d'hygiène et de produits médicaux »*.
LD

AUTOMOBILE

Combien de masques en stock chez Renault et PSA ?

La pénurie de masques est toujours criante dans les hôpitaux pour le personnel soignant et pour toutes les autres activités essentielles. Et pendant ce temps-là…

Renault et PSA, comme les autres grandes entreprises, ont constitué leurs propres stocks de masques afin de préparer la reprise de leur production dans les toutes prochaines semaines. Disposant de ressources logistiques et de moyens bien supérieurs à ceux des hôpitaux ils se servent les premiers.
PSA voudrait rendre obligatoire le port du masque à la reprise du travail et s'apprête ainsi à donner à chaque salarié deux masques par jour, et même quatre pour ceux qui sont en transports en commun ou en covoiturage. Chez Renault, pour les activités maintenues comme à Cléon ou à Guyancourt, le port du masque est dès maintenant obligatoire, à raison d'un masque fourni par jour pour une session de travail pouvant durer jusqu'à 6 heures. La reprise d'une activité complète chez PSA et Renault mobiliserait des millions de masques. Aucun ne veut communiquer, ni sur le nombre de masques en stock, ni sur celui en cours d'acheminement, ni sur celui commandé.
PSA et Renault doivent rendre des comptes et fournir publiquement le nombre de masques dont ils disposent, y compris FFP2, ceux les plus indispensables aux soignantEs. Une obligation pour les besoins essentiels. En situation de pénurie, un masque utilisé lors de la fabrication d'une bagnole ou d'un moteur, c'est un masque en moins pour le personnel soignant qui sauve les vies !
Blog NPA auto-critique

DR

ÉDUCATION NATIONALE

Quelles conditions pour un retour à l'école ?

Le gouvernement continue de jouer au pompier-pyromane. Après que Blanquer a déclaré qu'il ne fermerait pas les écoles, pour finalement être obligé de le faire, Macron veut désormais un retour à l'école le 11 mai. Le président de la fédération des médecins de France estime que « ça fait courir un risque sanitaire inutile ».

Ce n'est ni un souci sanitaire ni un souci pédagogique qui anime le gouvernement, mais la volonté de parquer les enfants pour que les salariéEs reprennent au plus vite le travail.

Pas de retour en classe sans des tests massifs

Que le retour dans les classes ait lieu en même temps ou en différé, le premier enjeu est de ne pas faire repartir l'épidémie. Mettre ensemble un nombre important de jeunes (a priori porteurs-sains) et d'adultes impose des conditions sanitaires minimales pour pouvoir enseigner et apprendre. Cela commence par des tests massifs de l'ensemble des personnels et jeunes, des masques et des conditions d'hygiène décentes (savons, papier toilette, etc.), ainsi qu'un nettoyage régulier des écoles. Cela suppose une embauche importante de personnels ATTE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement). Ils sont un maillon essentiel de la chaine sanitaire et à ce titre, leurs salaires doivent être augmentés. Il faut que les organisations syndicales et les collègues se préparent à se mettre en grève si ces conditions minimales ne sont pas remplies.
Du point de vue de la pédagogie, avant tout retour en classe, nous revendiquons la mise en place obligatoire de commissions hygiène et sécurité locales, ainsi d'une « pré-rentrée » pour re-créer du collectif, tant du côté des enseignantEs que de celui des élèves et des rapports entre eux. Le retour ne peut être, en aucun cas, un « retour à la normale » dès le lundi matin !

Passage automatique dans l'année supérieure

L'année 2019-2020 a été totalement perturbée. Le début, par les grèves contre l'entêtement de Macron sur la réforme des retraites ; et ensuite, dans certains lycées, contre les E3C et la fin avec le confinement. La priorité pour sortir de cette situation exceptionnelle devrait être que pas unE élève n'en ressorte pénalisé. C'est pourquoi la seule solution est le passage automatique des jeunes dans l'année supérieure, à l'image du SNESup-FSU (premier syndicat des enseignantEs dans les universités), qui demande le passage automatique pour les licences et masters. Nous sommes pour que tous les élèves de terminale obtiennent le bac, sans condition.
Il faut accompagner ce passage automatique en imposant 20 élèves maximum par classe. D'un point de vue sanitaire, cela limite l'effet cluster et c'est le seul moyen pour que les jeunes reprennent une scolarité normale. Nous nous opposons aux politiques de suppressions de postes d'enseignantEs. Le gouvernement doit adapter l'École pour lutter contre les inégalités, ou partir s'il en est incapable. La limitation des effectifs implique une augmentation du nombre d'enseignantEs. Nous revendiquons la titularisation de tous les enseignants-stagiaires et de tous les contractuels. Compte tenu que les concours d'enseignement (CAPES, etc.) n'ont globalement pas eu lieu, nous exigeons que touTEs les inscritEs aux concours deviennent des professeurs-stagiaires l'année prochaine. La stabilisation et l'attractivité (sociale, financière) des enseignantEs est essentielle pour les années à venir. Dans ce cadre, tous les salaires doivent être immédiatement augmenté de 300 euros.

Wikimedia Commons

Démission immédiate de Blanquer

Pendant cette période exceptionnelle, les enseignantEs ont globalement maintenu et réinventé des liens pédagogiques, ou humains, avec leurs élèves. Mais pas comme l'intimait Blanquer et ses zélateurs au ministère, dans les académies et même parmi les chefs d'établissement. Ceux-là n'ont été d'aucune utilité pendant ces quatre semaines de confinement. Ils ont contribué à maintenir une pression démentielle tant sur les personnels que sur les jeunes avec parfois des conséquences dramatiques. Au retour, il nous faudra repartir sur des bases saines. Cela commence par un arrêt des réformes du lycée, l'école de la confiance et la loi ORE. Mais surtout, nous exigeons la démission immédiate de Blanquer, car il est un danger scolaire, social et sanitaire.
Raphaël Greggan

MÉDIAS ET MÉPRIS SOCIAL

Un riche, ça ne pleurniche pas, ça domine

La période que nous vivons est très particulière mais tout ne change pas non plus. À la télé comme à la radio, c'est quasi exactement la même parole qu'on entend ou qu'on subit, les mêmes présentateurs, chroniqueurs, éditorialistes, experts économiques ou politiques qui squattent les plateaux. Au point de se dire que cela n'aurait pas été si mal qu'ils soient vraiment confinés, qu'ils respectent une « distanciation sociale » qui nous aurait protégés au moins un peu de l'intoxication idéologique.

Pour illustration, il y a cette petite phrase de Calvi, animateur de discussions sur LCI, sortie tout tranquillement lors d'un échange sur plateau en direct : « *La pleurniche permanente hospitalière fait qu'on est en permanence au chevet de notre hôpital* ». Cela a fait le « buzz », comme on dit, pour qu'au total Calvi exprime ses *« regrets d'avoir pu choquer »*. Mais de ses regrets ou excuses, on s'en moque, en vrai, cela n'a pas d'importance.

Caste de privilégiés

Car c'est le mépris d'une caste de privilégiés, d'une classe sociale qui s'exprime ainsi. Avec ou sans excuse, c'est révélé à longueur d'antenne, c'est pensé profondément et ce sera redit à d'autres occasions. Il y a les phrases « choc », celles qui font du bruit, qu'on retient et il y a le discours permanent, les attitudes, les choix d'invités et de thèmes des débats dans leurs émissions dont ils sont si fiers d'augmenter ces temps-ci les audiences.

Les médias s'adaptent à la situation. Tout naturellement. La crise sanitaire leur impose de parler santé, médecine, virus, épidémiologie… et ils invitent donc des professeurs de médecine, des hospitaliers. Mais pour le reste, tout est pareil. On nous gave de la même idéologie libérale, du même nombrilisme et au bout de la même violence d'un système qui écrase les gens. C'est donc toujours le même regard de ceux d'en haut avec la violence de leurs préjugés et de leur arrogance. Quand est-il question sérieusement, dans leurs heures d'antenne, des conditions de vie des plus précaires, des sans-abris, des migrantEs ? Combien de débats sur le comment garantir la protection des plus fragiles, des logements ou une aide alimentaire ? S'ils en parlent, c'est pour juger de l'indiscipline des populations qui ne respecteraient par les règles de confinement, c'est pour faire la morale, depuis leur plateau. Mais il faut le reconnaitre, le plus pratique pour eux, c'est d'ignorer comment ça se passe dans les quartiers populaires, dans les prisons surpeuplées, pour toutes celles et ceux qui se retrouvent sans emploi, sans rémunération…

Un exploiteur est « réaliste »

Mais à quoi bon parler de la « pleurniche » des pauvres. Mieux vaut prendre au sérieux celle des riches, des puissants, des possédants. Cela ne porte d'ailleurs plus le même nom, on parle là plus volontiers d'inquiétudes du Medef ou du gouvernement, de craintes pour toute la société, à savoir de la crise économique qui pointe, de la récession historique qui menace.

Ici les craintes des capitalistes sont prises au sérieux, car pour tout ce beau monde, ça ne se discute pas, il faudra bien reprendre rapidement l'activité et donc le travail. Et puis, il faudra bien se préparer à travailler plus, à faire des efforts évidemment, en supprimant des congés, après le confinement pour rattraper le retard.

Ce sont des milliardaires qui parlent ainsi mais c'est relayé par tout bon expert économique libéral. Attention à ne pas confondre : un profiteur ou un exploiteur, ça ne pleurniche pas, c'est « réaliste » et ça pose les vrais problèmes. Et là, pas de « buzz » possible, point de mépris ou de dérapage, il n'y aura pas de Calvi pour oser choquer le milieu patronal. Et il n'y aura pas de regret. L'ordre est ainsi bien gardé.

Philippe Poutou

Confinement mortel

ÉPISODE 2 Le chat, la souris, l'oiseau, la princesse et les Gilets jaunes

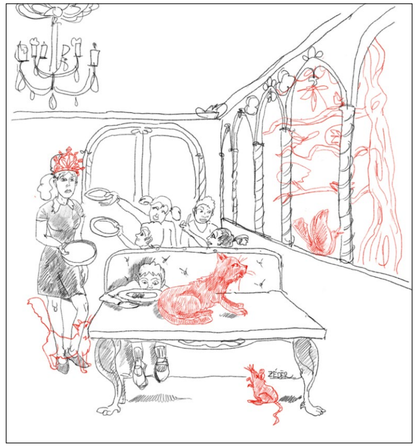

– Tout le monde est bien installé ? Pas de bagarre pour choisir les chambres ? Nous allons faire les présentations, vu que certains ne se connaissent pas. Ensuite, je me permettrai de vous faire quelques propositions.

Ils s'étaient installés dans la grande salle du rez-de-chaussée. Quatre filles et quatre garçons entre vingt-cinq et trente ans, affalés dans les canapés et les fauteuils. Damien se tenait debout. Ils déclinèrent leurs prénoms, sans autre précision.

– Nous ne savons pas combien de temps ce confinement va durer. Les vivres nous permettront de tenir une bonne semaine et le propriétaire de cette baraque, Bob Sutherland, le mari de ma cousine, a une bonne cave. Il ne devrait pas nous en vouloir de lui emprunter quelques bouteilles en ces circonstances. Je vous propose donc de désigner une ou un responsable de la bouffe. Bien entendu, tout le monde devra l'aider. On peut prévoir des équipes. Il faut aussi une ou un responsable du ménage, afin qu'on ne se retrouve pas dans un bordel innommable. Je ne vous fais pas un dessin. Enfin, je verrais bien quelqu'un qui se chargerait d'animer nos activités, culturelles, sportives ou autres…

– C'est le club med, ton truc ! plaisanta une fille carrée à la tignasse brune frisée.

– Rien d'obligatoire. Chacun est libre de participer ou non. Si on n'a pas de volontaire, on tire au sort.

Deux filles et un garçon se proposèrent, dont la brune, Hélène, pour les activités culturelles.

– J'ai moi aussi quelques propositions à vous faire, annonça-t-elle. *Je suggère qu'on n'utilise aucun écran pendant la durée du confinement. Ni télé, ni ordinateur, ni smartphone. On ne parle que du virus à la télé et sur les réseaux sociaux, c'est anxiogène, on va finir par disjoncter. Faut nous couper complètement du monde extérieur.*

– Et comment saurons-nous que le confinement est levé ?

– T'inquiète pas, on le saura.

Seule la question des smartphones fit débat. Un compromis fut adopté. On ne les utiliserait qu'une demi-heure par jour, pour rester en contact avec les proches, le reste de la journée, ils seraient placés dans un tiroir dont Hélène conserverait la clé.

– Si tu triches, tu es démise de tes fonctions ! lança Paul, un trentenaire athlétique qui avait choisi d'animer les activités sportives. Au civil, il était professeur d'EPS.

Ils consacrèrent l'après-midi à du rangement et à la préparation du dîner, puis se retrouvèrent autour de la grande table de la cuisine. Après le festin, égayé par un bordeaux millésimé de Bob Sutherland, Hélène se leva. Ses yeux brillaient.

– Mes amis, lança-t-elle, *j'ai encore une proposition à vous faire. Comme nous n'avons ni télé, ni ordis, tous les soirs, chacun, à tour de rôle, devra raconter une histoire. Quelque chose qui l'a marqué ou qu'il a imaginé. Qui veut commencer ?*

Damien constata que la jeune femme prenait à nouveau l'initiative. Ça ne lui déplaisait pas. Il n'aurait pas aimé être seul à se mettre en avant.

– Oh là, tu nous prends de court, protesta une des trois autres filles. *Commence donc toi-même.*

Damien crut déceler une certaine rivalité.

– Très bien, dit Hélène. *C'est un conte que j'ai écrit. Ça s'appelle* Le chat, la souris, l'oiseau, la princesse et les Gilets jaunes.

Elle entama son récit d'une voix forte et bien modulée qui trahissait une certaine expérience.

*

Une princesse vivait paisiblement dans un beau château. Un jour, une domestique lui annonça qu'une souris lui demandait audience. Elle fut surprise, mais, curieuse, accepta de la recevoir.

– Ce n'est pas l'usage de recevoir les souris. Mais que veux-tu ? N'es-tu pas heureuse ? J'imagine que tu dois te régaler de copieuses miettes dans nos cuisines qui sont fort bien pourvues.

– Eh bien princesse, je suis venue pour me plaindre du chat qui sévit dans les cuisines du château. Pour bénéficier de ces miettes, il me faut sortir de mon trou. Or ce chat me guette et m'en empêche. Sans compter vos servantes qui me chassent à coups de balai. Ce n'est tout de même pas de ma faute si je suis née souris. J'aurais préféré naître chat, ou mieux encore princesse.

– Hum, fit la princesse, *mais ce n'est que ta version des faits, il faut que j'écoute aussi celle du chat.*

– Si vous ne me faites pas confiance, princesse, consultez l'oiseau.

La princesse décida donc d'entendre l'oiseau. Celui-ci, comme s'il n'attendait que cette occasion, ne se fit pas prier.

– Je n'ignore pas que je suis privilégié, dit-il. *Mes récriminations vont peut-être vous surprendre. Ma cage est grande et dorée, les graines que l'on me fournit sont d'excellente qualité. Je ne devrais donc pas me plaindre. Mais le chat ne cesse de m'observer, il saute sur ma cage, tente d'y glisser ses pattes. C'est traumatisant.*

La princesse estima qu'elle en avait assez entendu. Elle convoqua le chat.

Celui-ci, un splendide chartreux à la robe grise, commença par se frotter contre ses jambes comme il savait le faire pour gagner ses faveurs.

– Ce sont pures calomnies, dit-il. *Vous me connaissez, je suis un animal affectueux et inoffensif.*

– Dans ce cas, je vais organiser une réunion de réconciliation.

La princesse réunit donc les trois animaux.

– J'entends que vous viviez désormais en harmonie, déclara-t-elle. *Vous allez tous les trois m'en faire la promesse.*

Tous trois jurèrent solennellement qu'ils respecteraient les désirs de la princesse. Mais, à peine la réunion terminée, avant que l'oiseau ait regagné sa cage et que la souris ait eu le temps de rentrer dans son trou, le chat, qui était très leste, se jeta sur eux. D'un coup de dents, il arracha une aile de l'oiseau et d'un autre broya le cou de la souris. La princesse fut horrifiée. Elle voulut frapper le chat, qui s'esquiva.

– Non seulement tu ne tiens pas tes promesses, mais tu es un animal cruel. Alors que tu es bien nourri, tu tues inutilement d'autres animaux.

Le chat sauta sur le rebord d'une fenêtre.

– Approchez-vous et regardez, princesse.

La princesse s'approcha.

– Que voyez-vous ?

Deux pendus se balançaient au-dessus de la grande place, devant le château.

– Après cela, vous osez me dire que je suis cruel ?

– Je ne vois pas le rapport, dit la princesse.

Néanmoins, elle fut troublée et sollicita les conseils de son père, le roi, afin de lui demander quel châtiment il convenait d'appliquer au chat.

Le chat, dès qu'il fut en présence du souverain, s'empressa comme à son habitude de se frotter contre lui en ronronnant. Il sauta même sur ses genoux.

Le roi écouta sa fille tout en caressant distraitement la tête du chat.

– Ma fille, dit-il, *sache bien que ce n'est pas la cruauté qui me guide. J'ignore ce que ces deux manants ont pu faire pour se retrouver au bout d'une corde, mais si nous n'en pendions pas quelques-uns de temps en temps, ces gueux enfileraient des gilets jaunes et viendraient brûler notre château. Tu perdrais alors, non seulement tes beaux atours, tes servantes, ton carrosse, tes vacances dans des lieux magnifiques, mais peut-être la vie. Songe au sort du bon roi de France…*

Le chat leva alors la patte pour demander la parole.

– Permettez moi d'intervenir, majesté, et de louer votre grande sagesse. Vous avez mille fois raison d'infliger à ces gueux le châtiment qu'ils méritent, même s'ils ne l'ont peut-être pas tous mérité à titre personnel. Il convient de faire régner l'ordre royal et de les maintenir dans une édifiante terreur. Ce n'est pas non plus par sadisme gratuit qu'il m'arrive d'abréger les jours de quelques souris. Si ces souris pouvaient sortir librement, elles ne se contenteraient pas des miettes. Non seulement, elles dévasteraient vos cuisines, rongeraient vos meubles, mais elles grimperaient jusque sur votre table.

Le roi apprécia beaucoup cette comparaison. Il gratifia le chat de caresses supplémentaires.

– Mais l'oiseau ? demanda la princesse. *Il n'a rien fait de mal.*

– Il pourrait tout de même s'échapper de sa cage, par exemple au moment où on l'ouvre pour lui fournir ses graines, dit le chat. *Ma présence l'en dissuade. J'imagine que, si vous l'avez enfermé dans une cage, c'est que vous avez de bonnes raisons pour cela, princesse.*

– Ça me semble aussi très juste, dit le roi.

Cette fois, la princesse ne contesta pas. Elle fut même convaincue par le discours du chat. Au point qu'elle demanda à sa chambrière de lui procurer trois chats supplémentaires. Tout comme le roi avait fait embaucher de nouveaux gardes car on lui avait rapporté des rumeurs hostiles.

En dépit de ces précautions, l'année suivante, des pénuries suscitèrent la colère du peuple contre les fastes de la famille royale. Les gueux revêtirent des gilets jaunes et s'emparèrent du château. Contrairement aux craintes du roi, ils ne le brûlèrent pas, mais en transformèrent une partie en musée et l'autre en institution pour les enfants défavorisés. La princesse, qui n'avait aucune qualification, en dehors du chant et de la danse pour lesquels elle n'avait pas de don particulier, dut accepter un emploi de serveuse à mi-temps dans la cantine scolaire, dans le cadre d'une formation alternée. Le chat, quant à lui, conserva son emploi et s'imposa même comme le chef des autres chats qu'il laissa pratiquer la chasse aux souris tandis qu'il se gavait lui-même de produits divers sans avoir une griffe à sortir. Il commençait en effet à se faire vieux et n'avait plus de goût pour ce sport.

Gérard Delteil

Blood, Sweat and Tears [1]

Le Hellfest 2020 annulé, reste le gros bon son !

En ces temps de confinement, les mauvaises nouvelles festivalières tombent à la pelle. Si Avignon (du 3 au 14 juillet) n'est pas encore annulé, le festival du « Métal Hurlant » (Hellfest) qui devait se tenir du 19 au 21 juin l'est. Un mauvais coup pour toutes celles et ceux qui sont coincés chez eux et ne peuvent même pas monter le volume à cause de leurs voisins d'immeuble. De quoi devenir « Paranoïd ».

Avec un coup de tonnerre, des cloches d'église menaçantes et l'un des sons de guitare les plus bruyants de l'histoire, le « Heavy Metal » naissait un vendredi 13 (selon la légende) au début de l'année 1970 avec la sortie du premier album de « Black Sabbath » (album éponyme). Bien sûr, quelques années avant des groupes géniaux (Led Zeppelin) ou très talentueux (Blue Cheer, Iron Butterfly) avaient commencé à monter les amplis, hausser la voix et produire des riffs de plus en plus agressifs mais sans s'écarter vraiment de la matrice « Blues Rock » originelle et en privilégiant la recherche de mélodies. Avec le « Heavy Metal », la table est renversée et du travail sur le son surgira éventuellement, la mélodie. La vitesse des guitares et de la batterie ainsi que la puissance vocale du ou des chanteurs fabriqueront une osmose musicale sur fond wagnérien et satanique.

Aujourd'hui

Depuis 50 ans, la recette n'a guère changé avec quelques inflexions au niveau de l'habillement (du cuir pour Judas Priest, des peaux de bêtes et des habillements plus sataniques pour beaucoup) ou de la rythmique (Metallica, Korn). La création de sous-genres comme le « Death Metal », le « Black Metal », le « Doom Metal », le « Stoner Rock », ou le « Grindcore » installe le « Heavy » comme un genre musical entier. Il est devenu un mouvement culturel capable de dépasser les ventes des groupes rock dans les classements et de déplacer des foules pour les concerts.

C'est dans ce contexte que s'installe le « Hellfest » à Clisson (Loire-Atlantique) en 2006 après quelques années de balbutiements à Rezé et au Mans. En juin 2006, 22 000 fans se ruent aux concerts de Motörhead, Apocalyptica ou Dead Kennedy. Le festival « made in Muscadet » commence à fédérer toute la scène heavy française, européenne et mondiale. Pas sans mal car les autorités régionales, Christine Boutin en tête, veulent sa mort car les musiciens invoquent le Diable. Seul un député socialiste dissident [2] défendra le festival bec et ongles. In fine, le festival ne reçoit plus aucune subvention et s'autofinance ce qui présente l'avantage de ne pas faire de censure sur le choix des groupes. Certains s'affichent de manière nauséabonde en pure provocation. À commencer par l'icône absolue du festival, Lemmy Kilmister, leader de Motörhead, décédé fin 2015.

Sylvain Chardon

1 – « Du sang, de la sueur et des larmes ». Ce n'est pas Churchill mais le nom d'un groupe américain de 1969 qui commença à envoyer du son.

2 – Patrick Roy, décédé en 2011. Il a défendu le festival à l'Assemblée contre Philippe de Villers. Il a joué sur la scène du festival avec le groupe Mass Hysteria.

Une très courte et subjective sélection

Deep Purple, *In rock (1970)*
Pas vraiment du « heavy » mais les vétérans étaient à l'affiche du festival 2020. Donc hommage aux combattants et à fond l'ampli pour « Child in time » ou « Speed King » !

Iron Maiden, *The Number of the Beast (1982)*
« The number of the beast » suscita la polémique chez les bien-pensants en raison de la nature religieuse et satanique de l'album. D'ailleurs des incidents inexplicables survinrent pendant son enregistrement et les concerts qui suivirent. Le nombre de la bête (666) reste à pratiquer avec précaution.

Motörhead, *No Remorse (1984)*
40 ans d'histoire. Des paroles aboyées, des cris perçants sur une ligne de basse hyperactive, de la batterie et une guitare à rythme. De « Bomber » à la stupidité volontaire de « Killed by Death ». La grande vitesse d'exécution de Motörhead surprend toujours.

Slayer, *Reign in Blood (1986)*
« Reign in Blood » commence à 210 temps par minute avec la chanson « Angel of Death » et diminue à peine pendant les 29 minutes suivantes. Chaque pulsation de batterie ou de basse est un coup dans le ventre. Attention à vos voisins…

Metallica, *Master of Puppets (1986)*
Le morceau « Battery » ouvre l'album à 190 pulsations par minute, le dernier morceau, « Damage Inc. » prend de court les auditeurs avec des rythmes encore plus rapides et « Disposable Heroes » est comme l'incarnation du trash avec ses rythmes militaristes tandis que le chanteur Hetfield grogne sur « Back to the front ! ». Metallica au meilleur de sa forme.

Windir, *1184 (2001)*
Sur la proue de son drakkar, Valfar (le compositeur/chanteur de Windir) regarde encore une fois sa terre ravagée, une hécatombe qui nourrit la légende. Son village a effectivement été rasé en 1184 par les troupes du roi de Norvège. La malédiction qui continue est ici renforcée par des nappes d'électro.

Black Sabbath, *Paranoïd (1970)*
Sans le riff sombre et iconique d'« Iron Man », sans l'épaisseur de « War Pigs » et sans le halètement rapide de « Paranoïd », le « Heavy Metal » n'aurait peut-être pas vu le jour. C'était le deuxième album d'un groupe qui exprimait le traumatisme de leurs parents qui vécurent dans un Birmingham rasé par les bombes nazis. Le diable et les nazis, c'est la même chose.

Tous ces albums, disponibles à la vente ou au téléchargement, ne constituent qu'une ouverture à un monde qui a ses rites mais qui restent largement ouvert et convivial. Fuck to Hellfest 2021 !

Essai

Covid-19 : un virus très politique

À télécharger en ligne sur https://www.syllepse.net/.

30 mars 2020
Les maillons essentiels du livre (imprimeurs, diffuseurs, distributeurs, librairies) sont à l'arrêt. Mais les éditions Syllepse ne pouvaient se résoudre à cette quarantaine éditoriale.
Devant l'ampleur de la crise sanitaire devenue crise sociale, économique et politique, nous n'avons qu'un seul cri, osons le dire : « Bas les masques ! »
C'est l'objet de ce recueil, gratuit et téléchargeable, que nous mettrons régulièrement à jour au fil des semaines, tant dans sa partie contributions que pour son éphéméride sociale et ses documents. Il entend ainsi contribuer à dévoiler l'envers de la pandémie actuelle.

6 avril 2020
Mauvaise nouvelle. L'équipe des éditions Syllepse est contrainte de proposer une mise à jour de *Covid-19, un virus très politique*, car l'épidémie s'étend et s'approfondit au niveau mondial. La faillite des États à gérer la crise sanitaire est de plus en plus béante et, partout, le capital défend violemment ses intérêts au mépris de la vie des travailleurEs et des couches paupérisées de la mondialisation capitaliste.

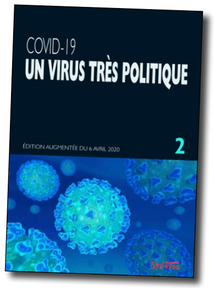

C'est pourquoi ce livre est entré dans un processus de réédition permanente et verra son contenu régulièrement actualisé et enrichi. Dans cette deuxième édition, arrêtée au 5 avril, nous avons ajouté de nouvelles contributions illustrant les capacités du mouvement syndical et plus généralement du mouvement social à opposer ses propres instruments d'autodéfense sanitaire – et donc sociale – et à proposer des esquisses d'alternative à la gestion capitaliste de la crise et de la société.
De même, l'actualisation de l'éphéméride sociale de la pandémie montre comment, sur l'ensemble des cinq continents, les salariéEs et les excluEs résistent au quotidien aux attaques patronales et étatiques qui préparent une « sortie de crise » en imposant leurs propres conditions pour la reprise du travail. Patrons et États la veulent la plus rapide possible, sans prendre en compte les nécessités sanitaires dont ils n'ont que faire. Au fil des informations venues des quatre coins de la planète, nous voyons s'organiser une résistance sociale mondiale à cette « normalisation » inhumaine.
La lutte des classes ne connaît pas le confinement !
(Présentation éditeur)

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
la-breche.com
27 rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44
Fax : 01 49 28 52 43
www.la-breche.com
contact@la-breche.com
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h – 20 h,
mardi au samedi :
12 h – 20 h

Roman

La Fabrique des salauds, de Chris Kraus

Traduit de l'allemand par Rose Labourie, éditions Belfond, 887 pages, 24,90 euros.

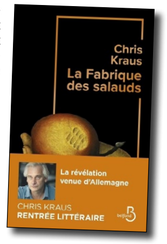

Alors que le fond de l'air est si instable et même si le pire n'est jamais sûr, la « possibilité du fascisme » ne peut être balayée d'un revers de main. D'Allemagne nous viennent des romans inquiets. Nous avions chroniqué *l'Ombre d'un père* de Christoph Hein [1]. *La Fabrique des salauds* est parue quelques mois plus tard. Ces deux romans si différents n'en brassent pas moins la même matière, ce passé nazi qui décidément ne passe pas. Ils pourraient parfaitement être introduits par leur sœur en littérature, Christa Wolf, qui avait commencé ainsi *Trame d'enfance* (c'était en 1976 !) : *« Le passé n'est pas mort ; il n'est même pas passé. Nous nous coupons de lui et feignons d'être étrangers. »* Et par un hasard troublant, dans les deux romans, le personnage central et narrateur se prénomme Konstantin…

« Et tout est lié à tout »

C'est dans un hôpital de Munich en 1975 que nous rencontrons Konstantin/Koja au début du roman. Il a une balle logée tout près du cerveau. Il partage sa chambre avec un hippie, *« petite trentaine »*, également dans un sale état, un boulon/soupape vissé sur le crâne. Encouragé par le hippie ex dispensateur de *« cours de méditation dynamique »* qui entrevoit chez lui *« un grand potentiel »*, Koja va raconter son histoire. Tel est le dispositif romanesque que C. Krauss met en place… *« "Et tout est lié à tout. Il suffit de le reconnaître. Et une fois que le lien est fait, le contre-nature devient naturel. Pour se trouver, il faut trouver son histoire. Raconte-moi le début, puis le milieu, puis la fin de ton histoire. Et tu auras le lien." Voilà en gros ce qu'il m'explique. "C'est très compliqué, le début ! Je vous l'ai déjà dit !" répondsje d'une voix rauque. "C'est le sens de notre rencontre : que tu puisses raconter le début. Dans la vie, on n'en a pas souvent l'occasion. C'est tellement difficile. Les gens ne veulent que les conclusions." »*

Et Koja raconte

Konstantin/Koja Solm voit le jour en 1909 à Riga en Lettonie – empire russe alors – dans une famille allemande. Sa mère est une baronne, son père artiste peintre, ils sont l'élite. Ils sont les dominants mais en perte de vitesse… Hub est son frère, né quatre ans plus tôt le jour de la mort du grand-père, pasteur trop téméraire face aux paysans lettons engagés dans la révolution, la première… Eva/Ev sera adoptée dans des circonstances tragiques de la guerre civile russe 10 ans plus tard. Chez Koja, de grandes dispositions pour la peinture et les langues côtoient une grande indécision, un grand vide. La forte emprise de son frère sur lui, la crise, la maladie du père joueront un rôle dans son rapprochement avec le parti nazi présent en la personne du fiancé d'Ev, jeune avocat au fort talent oratoire. Il sera recruté comme agent de renseignements.

Années de flâneries avant l'horreur

Agent de renseignements, de contacts. De voyages à Berlin aussi. De vie facile. Après, les choses s'enchaînent presque inéluctablement. Les frères deviendront de hauts dignitaires nazis et participeront, dans des rapports très compliqués entre eux, à toutes les horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Koja, le plus suiviste, le plus opportuniste, fera carrière après-guerre dans les renseignements en Allemagne de l'Ouest, mais aussi à la CIA, au Mossad et renseignera même le KGB. Les derniers scrupules pour les sales besognes sont tombés depuis belle lurette. C'est du plus grand intérêt.

Ce roman n'est pas consensuel

Le livre remporte un franc succès en Allemagne mais clive aussi très fortement. Si C. Kraus a écrit ce roman, fruit de 10 années de travail, de recherche et d'écriture, c'est qu'il a découvert au début des années 2000 l'engagement d'un grand-père dans les SS. La question reste aujourd'hui encore largement taboue dans les familles. En France, si l'accueil critique est globalement très bon, il n'est pourtant pas unanime : certainEs reprochent à C. Kraus de faire de Koja un héros, d'être complaisant avec lui. C'est commettre une grande injustice contre ce roman à l'ironie mordante qui permet de tout dire.

Fernand Beckrich

1 – Voir *l'Anticapitaliste* n°496.

Lettre ouverte à unE amiE, à unE syndicaliste, à unE Gilet jaune qui «croit» à l'hydroxychloroquine

Comme moi, tu as découvert avec intérêt les travaux du professeur Raoult de Marseille, qui parlait de l'hydroxychloroquine comme d'une molécule qui avait fait la preuve de son efficacité contre le Covid-19. Et j'ajouterai, qui décidait de tester massivement les Marseillais, quand le gouvernement disait que cela ne servait à rien ! Bien sûr j'avais été surpris qu'au lieu de faire des tests au plus près des habitantEs, dans les quartiers, les laboratoires, les entreprises, il rassemble parfois au mépris des distances sociales une foule devant son institut. Comme un symbole de l'homme providentiel, du seul contre tous !

«Comme toi, je suis un adversaire des trusts pharmaceutiques»

Mais je connaissais la chloroquine, pour l'avoir déjà prise en prévention du paludisme il y a une vingtaine d'années, quand elle était encore efficace. 100 mg par jour. Mais là, la dose est de 600 mg par jour. À cette dose, les risques de troubles du rythme cardiaque, de mort subite sont importants. Encore plus importants quand l'hydroxychloroquine est associée à d'autres médicaments, qui comme elle «allongent le QT». Parmi eux l'azithromycine, utilisée dans son protocole. Mais aussi la ventoline que tu utilises contre ton asthme, ou les antiallergiques contre les pollens qui te pourrissent la vie. Si on ajoute que 20% des patientEs atteints du Covid-19 en réanimation ont une atteinte du muscle cardiaque, cela fait trois facteurs de risque cardiovasculaire ! Il allait falloir que l'association soit sacrément efficace pour que la balance bénéfice-risque soit bonne !

Comme toi, je suis un adversaire des trusts pharmaceutiques qui nous ont cent fois donné la preuve qu'ils préfèrent leurs profits à notre santé. En 2001, ils mettaient en procès l'Afrique du Sud qui vendait 30 dollars des génériques contre le sida, qu'eux vendaient 3000 dollars. Alors je suis allé lire non pas la presse médicale sponsorisée par les labos, mais la revue *Prescrire*. Une revue de pharmacologie, indépendante, financée uniquement par ses abonnéEs, qui a sorti par exemple le scandale du Médiator. Et là ma déception fut immense pour ton héros ! Parmi les 26 patientEs qui ont reçu l'hydroxychloroquine, trois patients ont été transférés en réanimation et un un patient est mort. Mais le professeur Raoult a décidé de les sortir de ses résultats, de ne plus les compter ! Aucune évolution de ce type n'est décrite parmi les 16 patients témoins. Faute de groupe témoin recruté selon un protocole et un suivi identiques, on ne sait pas si le délai de portage du virus est plus court ou non en l'absence d'hydroxychloroquine.

«Fin de partie pour le Covid»?

Pire, début mars 2020, le professeur chinois Chen publiait un essai avec deux groupes déterminés par tirage au sort, sans différence majeure de caractéristiques. Chez les 30 patientEs Covid-19, pas de démonstration d'efficacité de l'hydroxychloroquine. Avec une disparition du virus dans la gorge en quatre jours dans le groupe chloroquine, contre deux jours dans le groupe sans. L'état de santé de certains patientEs s'étant aggravé, tous dans le groupe chloroquine, l'hypothèse que celle-ci aggrave parfois le Covid-19 n'est pas exclue ! L'hydroxychloroquine est une habituée des fausses bonnes nouvelles. Déjà contre le chikungunya, elle était active in vitro, dans le tube à essai. Mais dans l'organisme, c'est autre chose ! Elle favorisait le développement du virus, prolongeait la fièvre, le portage et la durée des douleurs ! Et contre le coronavirus de 2003, elle n'avait pas montré de réelle efficacité.

De nombreux pays, loin de la polémique française, ont intégré l'hydroxychloroquine à leurs protocoles et recherches. Comme la Suède par exemple, qui vient de l'abandonner. Trop de problèmes cardiaques, pas assez d'efficacité. On est bien loin des déclarations tonitruantes du professeur Raoult, qui n'hésitait pas à dire *«fin de partie pour le Covid»* : *«La maladie sera bientôt l'une des plus simples et les moins chères à traiter et prévenir, parmi toutes les maladies respiratoires infectieuses.»* Plus de 100 000 mortEs plus tard, la démonstration n'est pas faite !

Alors tu penses que cela marche et moi pas ? Mais non, je te dis qu'il faut faire de vraies études, sur l'hydroxychloroquine, sur les antiviraux, sur le plasma des personnes immunisées, pour connaitre vraiment ce qui marche ou pas, sur qui, à quel moment de la maladie. Mais le professeur Raoult a refusé de les faire, avançant que les études cliniques en double aveugle, contre placebo ou médicament reconnu efficace, sont des machines bureaucratiques, imposées par les labos. Alors là, mon sang n'a fait qu'un tour, car si les études pharmacologiques sont la norme dans le médicament, ce n'est pas parce que l'industrie pharmaceutique l'a souhaité, cela lui coûte des milliards et, au contraire elle souhaite les alléger. C'est parce qu'après les scandales sanitaires des années 1970, et notamment le scandale des bébés sans bras de la thalidomide, un anti-nauséeux mis sur le marche sans études, partout des associations de consommateurs ont imposé ces études, qui malheureusement ont été confiées par les gouvernement aux labos eux-mêmes. Il faut défendre ces études contre l'industrie pharmaceutique, et les rendre indépendantes !

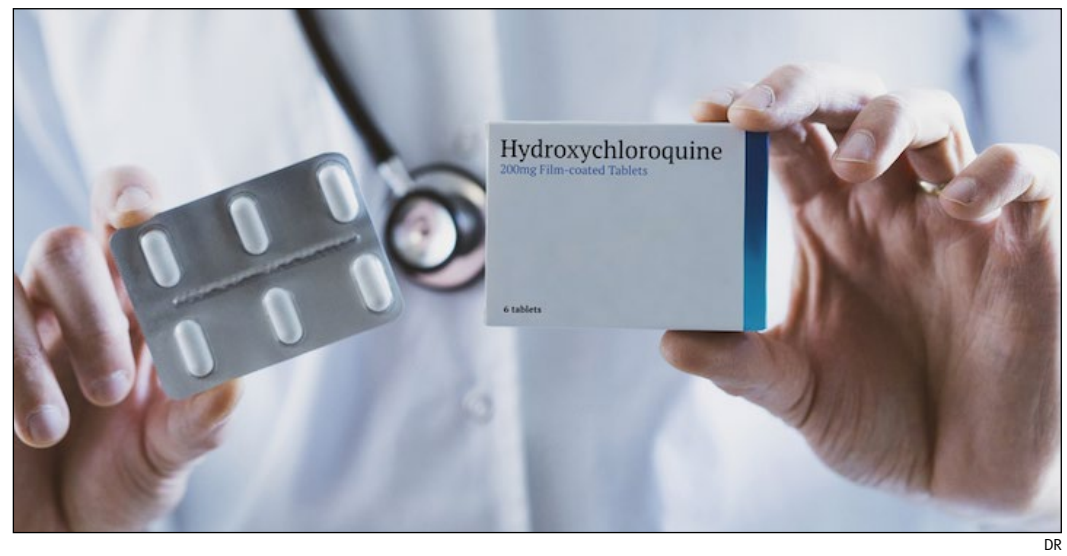

DR

«Le professeur Raoult ne me fait plus rêver»

Climatosceptique, partisan des OGM, bataillant contre les mouvements féministes, adulé par les complotistes et le milliardaire président Donald Trump, le professeur Raoult reste un grand infectiologue et son hydroxychloroquine doit être testée scientifiquement. Mais il ne me fait plus rêver. Si tu veux t'opposer aux trusts de la pharmacie, en ces temps de pénurie, de foire d'empoigne capitaliste sur la course aux médicaments et aux vaccins, regarde plutôt du côté de l'appel de 61 organisations européennes, dont Médecins du Monde, l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicaments, la revue *Prescrire*. Des millions d'euros de subventions sont accordées pour la recherche médicale par l'Union européenne, les gouvernements. Mais ces subventions publiques *«ne mentionnent aucune garantie que des clauses d'accessibilité financière seront mises en place pour faciliter l'accès au produit»*, *«le financement communautaire n'empêche pas la délivrance de licences d'exploitation exclusives»*, en clair de brevets qui permettront de vendre au plus offrant. *«Compte tenu de l'urgence de la santé publique, nous ne pouvons pas permettre une approche de type "business as usual" dans laquelle la dynamique du marché dicte la fixation des prix au détriment de l'accès rapide, et où les considérations financières – plutôt que de santé publique – guident où et quand les produits seront disponibles»*. Nos vies valent plus que leurs profits, mais cela ne passe pas par le professeur Raoult.

Frank Prouhet

L'image de la semaine

l'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : 12 € = 3 MOIS D'HEBDO ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement **(chèque à l'ordre de NSPAC)** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard			Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	☐ 6 mois 35 €	☐ 1 an 70 €	☐ 6 mois 25 €	☐ 1 an 50 €
Mensuel	☐ 6 mois 25 €	☐ 1 an 50 €	☐ 6 mois 20 €	☐ 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel	☐ 6 mois 60 €	☐ 1 an 120 €	☐ 6 mois 45 €	☐ 1 an 90€
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	☐ 3 mois 12 €		

ÉTRANGER

Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire **accompagné d'un RIB** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
☐ 17,5 € par trimestre	☐ 12,5 € par trimestre	☐ 30 € par trimestre

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
☐ 12,5 € par trimestre	☐ 10 € par trimestre	☐ 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Mail : .....

Désignation du compte à débiter

IBAN

BIC

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

www.npa2009.org